

Rapport
annuel 2012

L'essentiel

04

Entretien croisé	04
Profil	06
Atouts	08
Faits marquants 2012	10
Chiffres clés 2012	12



Les actions 2012

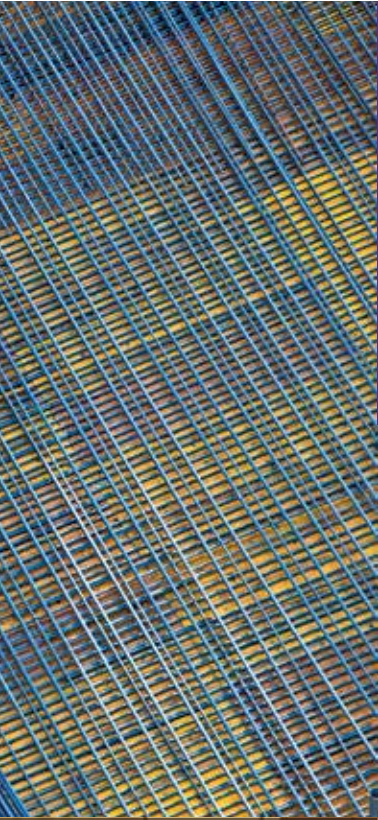
- Développement durable
- Énergie
- Secteurs sociaux
- PME
- Groupes bancaires
- Agro-industrie
- Aménagement du territoire



L'institution

28

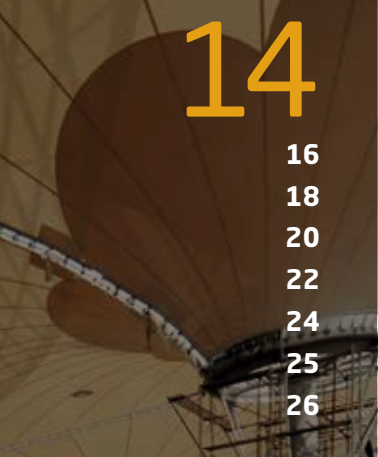
Actionnariat	30
Gouvernance	32
Implantations	34
Partenariats	36
Équipes	38



Le modèle

Produits financiers	42
Secteurs	44
Géographies	46
Offre non financière	48
Risques	50
Impact	51

40



14

16
18
20
22
24
25
26



Les annexes

Résultats opérationnels	54
Résultats financiers	56
Projets signés en 2012	58
Publications	60
Crédits	62

52



Entretien croisé avec M. Dov ZERAH, Président du Conseil d'administration de PROPARCO et Directeur général de l'AFD, et M. Claude PÉRIOU, Directeur général de PROPARCO.

Une année en faveur du développement durable

Quel bilan tirez-vous de l'année 2012 ?

Dov ZERAH : PROPARCO a signé une très belle année 2012, une année exceptionnelle. Avec un portefeuille de 3,1 Md€, en hausse de 20 % par rapport à 2011, PROPARCO a conforté sa place parmi les principales institutions financières de développement. La croissance de son portefeuille s'est opérée dans un contexte de performance financière et développementale accrues. Cette réussite témoigne de la pertinence de son modèle économique. Elle démontre que le financement du secteur privé à destination des acteurs économiques du Sud est non seulement un levier de développement, mais aussi une activité rentable dans le temps.

Claude PÉRIOU : L'année 2012 aura conforté notre rôle de développeur, et notre positionnement de financeur responsable des opérateurs privés du Sud. Nous avons d'abord renforcé notre présence en Afrique subsaharienne, qui demeure encore trop à l'écart des flux d'investissement internationaux. L'Afrique a toujours été et demeure la priorité de notre institution. En 2012, PROPARCO lui a consacré la moitié de ses financements, principalement dans les secteurs agricoles, financiers et des infrastructures soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'exercice précédent. La société a également confirmé sa

capacité à accompagner les transitions dans les pays en crise et en sortie de crise, comme en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Tunisie ou en Irak. 2012 aura aussi été marquée par notre engagement croissant dans la lutte contre le changement climatique. Nous avons concentré plus de 30 % des signatures dans le financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Quel rôle joue PROPARCO dans la stratégie de l'AFD ?

D.Z. : L'appui au secteur privé des pays en développement est l'un des axes forts de la stratégie de l'AFD. Cela vient de notre conviction que les acteurs privés ont un rôle à jouer dans le développement économique et social des pays du Sud. Ce sont des moteurs de croissance indispensables à la création de valeur, d'emplois et une source de revenus pour les États. Cette conviction est réaffirmée dans le plan d'orientations stratégiques de l'AFD pour 2012–2016, approuvé en fin d'année dernière. Pour soutenir le secteur privé, le groupe AFD s'appuie sur l'expertise financière et technique de PROPARCO et sur la diversité de ses outils financiers. PROPARCO est un levier clé de la stratégie de l'AFD en faveur du secteur privé. Elle représente, en 2012, 15 % de son activité totale.

« L'appui au secteur privé des pays en développement est l'un des axes forts de la stratégie de l'AFD. »

Dov ZERAH
Président, PROPARCO
Directeur général, AFD



« L'année 2012 aura conforté notre rôle de développeur et notre positionnement de financeur responsable des opérateurs privés du Sud. »

Claude PÉRIOU
Directeur général, PROPARCO



Quels sont les secteurs phares dans lesquels PROPARCO a investi en 2012 ?

C.P. : Pour répondre aux enjeux climatiques et aux impératifs de sécurité énergétique, une attention particulière a été portée au secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Des opérations phares ont été signées en Afrique, notamment avec un projet de tour solaire en Afrique du Sud. Nous avons, par ailleurs, contribué au financement d'opérations majeures dans les secteurs de l'éducation et de la santé, en particulier dans les pays méditerranéens. Compte tenu des nombreux défis agricoles auxquels l'Afrique fait face, que ce soit en termes d'amélioration des rendements, de mise en valeur des terres agricoles ou de respect de la biodiversité, nous avons soutenu un nombre important de projets agro-industriels sur le continent, respectueux de l'environnement. Quant au secteur financier, l'une des clés de la croissance économique et du développement des entreprises, il continue de bénéficier d'un soutien fort de PROPARCO, puisqu'il représente près de la moitié des signatures de projets en 2012.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la reprise des investissements en fonds propres en outre-mer ?

D.Z. : L'Agence s'affirme comme un des moteurs du développement des territoires ultramarins. Les autorisations du groupe AFD ont atteint un niveau historique de 1,5 Md€ en 2012. Dans un contexte économique plus fragile qu'en métropole, le soutien au développement des petites et moyennes entreprises est essentiel. Les instruments en fonds propres y sont encore peu développés. C'est pour cette raison que l'offre de PROPARCO est particulièrement pertinente et complémentaire de l'action de l'AFD en faveur du secteur privé.

C.P. : C'est dans cette logique que PROPARCO a souscrit à l'émission d'obligations convertibles lancée par la société d'aménagement réunionnaise CBo Territoria en 2012. Nous continuerons, en 2013, à rechercher activement des opportunités d'investissement dans ces territoires.

Que retenir d'autre pour 2012 ?

D.Z. : Le groupe AFD veut être un acteur responsable du financement du développement. Cela passe par une plus grande importance accordée à notre responsabilité sociale et environnementale. En 2012, le groupe AFD a publié son premier rapport consacré à cette problématique et a obtenu une excellente évaluation par un notateur extérieur. Nous avons aussi adopté une nouvelle charte d'éthique professionnelle. Enfin, nous avons renforcé notre dispositif de sécurisation financière notamment sur le plan de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme, des juridictions fiscales non coopératives et de la transparence.

Quelles seront les priorités des prochaines années ?

C.P. : L'Afrique subsaharienne restera la zone d'intervention privilégiée pour PROPARCO. Elle se concentrera sur le développement des infrastructures et le renforcement des systèmes financiers pour soutenir une croissance durable et partagée sur le continent. En parallèle, PROPARCO poursuivra sa diversification géographique en explorant de nouveaux territoires dans le Caucase, en Asie et en Amérique latine. Le soutien aux pays méditerranéens, mais aussi au Moyen-Orient, restera un enjeu fort pour PROPARCO ainsi que la reprise de l'activité en outre-mer. En termes d'instruments financiers, PROPARCO développera son offre en monnaie locale pour mieux protéger ses contreparties du risque de change. De même, la reprise des investissements directs en capital, déjà amorcée en 2011, sera poursuivie. C'est un moyen efficace et particulièrement pertinent d'accompagner le développement des opérateurs privés. PROPARCO a signé, en 2012, 14 prises de participation directes dans l'industrie, la banque, l'éducation, la santé et l'énergie pour un montant de 62 M€. Nous souhaitons aussi nous impliquer davantage sur le terrain de la lutte contre le changement climatique avec de nouveaux projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Parce que nous croyons au rôle fondamental des petites et moyennes entreprises dans le développement économique et social, nous engagerons des efforts supplémentaires pour les financer et renforcer leurs capacités.

Quels seront les défis à relever dans le futur ?

D.Z. : Nous avons engagé depuis 2011 d'importants efforts dans la structuration du groupe AFD et de PROPARCO en particulier. Pour réaliser ces ambitions, nous avons ainsi substantiellement renforcé notre capital humain, notre modèle financier et nos standards sur l'ensemble de nos métiers. Ce mouvement de fond sera poursuivi.

C.P. : En 2012, nous avons notamment amélioré le suivi de notre portefeuille. Mais d'autres défis se présentent aujourd'hui à nous. Il nous faudra renforcer le suivi en matière de responsabilité environnementale et sociale, engager plus de moyens pour nos activités d'assistance technique. Une attention accrue sera également portée au suivi des impacts développementaux, à la prise en compte des questions de gouvernance chez nos clients et à la mise en œuvre d'un bilan carbone sur toutes les opérations financées. De même, nous maintiendrons un niveau d'exigence très élevé en matière de sécurisation financière.

D.Z. : Pour relever ces défis, je sais que je peux compter sur le professionnalisme et le dynamisme des collaborateurs de PROPARCO. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur capacité à porter, au quotidien, les valeurs et les ambitions du groupe AFD.

PROPARCO est la filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé. Elle accompagne les acteurs privés dans les pays émergents et en développement à travers une gamme complète d'instruments financiers et techniques.

Un partenaire du Sud

LES FINANCEMENTS
ET COFINANCEMENTS DE PROPARCO
EN 2012 CONTRIBUERONT À* :

Garantir l'accès à des débouchés de vente à
286 000
PRODUCTEURS
AGRICULTEURS.

Créer ou maintenir
145 000 EMPLOIS
directs et
295 000 EMPLOIS
indirects.

Réduire ou éviter
les émissions de gaz
à effet de serre
à hauteur de
1,5 MILLION
TEQ CO₂ par an.

Contribuer aux revenus
des États à hauteur
de **134 M€** par an.

Permettre l'accès
au microcrédit
de **610 000**
PERSONNES.

Améliorer
la performance
environnementale
et sociale de
29 ENTREPRISES
ET INSTITUTIONS
FINANCIÈRES.

Produire une puissance
énergétique renouvelable
de **831 GWH.**

Au 31 décembre 2012

3,1 Md€

en portefeuille. PROPARCO a poursuivi sa croissance en 2012, avec une augmentation de 20 % de son portefeuille.

340 clients

Les financements de PROPARCO bénéficient à une grande diversité d'acteurs du secteur privé.

60 pays

PROPARCO s'appuie sur un réseau de douze bureaux régionaux pour développer son activité.

* Nota Bene : ces indicateurs rendent compte des résultats globaux attendus des projets signés en 2012.

« Il est, plus que jamais, impératif de concilier croissance économique et développement durable. Cette exigence, nous nous attachons à la mettre en œuvre, depuis plus de 35 ans, en proposant au secteur privé des pays du Sud des solutions de financement de long terme et un accompagnement vers une meilleure performance environnementale et sociale. »

Claude PÉRIOU

Directeur général, PROPARCO

MISSION

La mission de PROPARCO est d'encourager les investissements privés dans les pays du Sud, en faveur de la croissance et du développement durable. PROPARCO est née d'une conviction : le secteur privé est un levier de développement économique et social pour les pays du Sud. Créateur d'emplois, source de revenus pour les États, il offre des biens et services essentiels pour les populations. C'est aussi un vecteur important de développement durable. Le secteur privé participe activement et efficacement à la diffusion des bonnes pratiques environnementales et sociales.

POSITIONNEMENT

PROPARCO se positionne en complément de l'offre des banques commerciales et entend répondre aux insuffisances du marché. Pour se développer, le secteur privé a besoin de ressources financières de longue durée. Leur disponibilité est souvent insuffisante dans les pays en développement et émergents. À ce titre, PROPARCO offre une gamme complète d'instruments financiers non concessionnels et de long-terme (prêts, prises de participation, garanties) en devise et en monnaie locale.

RÔLE

PROPARCO appuie le développement des entreprises et des institutions financières à fort impact sur le développement du Sud. Elle intervient sur les quatre continents, des grands pays émergents aux pays les plus pauvres, dans des environnements politiques stables ou fragiles. Son action couvre le secteur financier, les infrastructures, les mines, l'agriculture, l'industrie, les services et la microfinance.

RESPONSABILITÉ

PROPARCO s'attache à promouvoir, dans chacun de ses projets, les principes d'un financement responsable. La maîtrise des risques environnementaux et sociaux est une dimension essentielle de ses interventions. Son rôle consiste également à accompagner ses clients vers une meilleure performance environnementale et sociale ou dans des démarches de certification. PROPARCO veille, par ailleurs, à maximiser l'impact développemental des projets.

EFFET LEVIER

Les financements de PROPARCO ont vocation à démontrer la viabilité des solutions privées dans des domaines novateurs ou dans des secteurs et régions jugés trop risqués par les investisseurs. En tant qu'institution financière de développement, PROPARCO a un effet catalyseur en attirant et en mobilisant sur les projets de ses clients d'autres financements publics et privés. Pour cela, elle capitalise sur son réseau de partenaires et sur la reconnaissance de ses standards exigeants.

PROPARCO s'est forgée, en 35 ans, une identité unique en tant que prêteur et investisseur patients. Son offre originale, complémentaire des banques commerciales, contribue à renforcer l'impact du secteur privé sur le développement.

Un modèle unique

EXPERTISE CLIMAT

Les enjeux du changement climatique et du développement sont intrinsèquement liés. C'est pourquoi **PROPARCO a placé la lutte contre le changement climatique au cœur de sa stratégie**. Elle applique une politique de sélectivité des projets en fonction de leur impact sur le climat. Elle a aussi développé un savoir-faire dans le financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Une attention particulière est également portée à la diffusion de pratiques sobres en carbone auprès de ses clients.

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

La réussite de PROPARCO témoigne de la pertinence de son modèle, fondé sur un équilibre entre rentabilité financière et impact développemental. **Pour chacun de ses financements, elle s'assure de la viabilité économique du projet, mais aussi de ses effets sur le développement**. Elle mesure ainsi la contribution effective de chaque initiative au développement économique et à la réduction de la pauvreté : création d'emplois, recettes publiques, formations, standards sociaux et environnementaux, gouvernance et bonnes pratiques de gestion.

CONNAISSANCE DE L'AFRIQUE

L'Afrique subsaharienne est le terrain d'action historique de PROPARCO. Le soutien à la croissance africaine a toujours été sa priorité, notamment à travers le financement du secteur financier, de l'agro-industrie et des infrastructures. **Son expérience et sa connaissance approfondie du continent font toute la richesse de l'institution**. PROPARCO en fait bénéficier ses partenaires et ses clients désireux de s'implanter sur le continent. Elle demeure la plus africaine des institutions financières de développement bilatérales.

RÉSEAU DE PARTENAIRES

Pour élargir la portée de leurs actions, les institutions financières de développement doivent s'associer à d'autres financeurs et acteurs du développement. **PROPARCO a développé un large réseau de partenaires publics et privés** : institutions multilatérales, institutions financières de développement européennes (EDFI), investisseurs privés, banques commerciales, etc. À ce réseau de partenaires s'ajoute un actionnariat unique. Trente actionnaires, privés et publics, du Nord et du Sud, qui apportent une expertise décisive à PROPARCO.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

PROPARCO a vocation à soutenir des modèles économiques responsables. Elle s'assure de l'engagement de ses clients à atténuer et compenser les risques environnementaux et sociaux de leurs projets. Son rôle est de les appuyer dans cette démarche, mais aussi d'aller plus loin en les accompagnant vers une meilleure performance environnementale et sociale. Une approche fortement ancrée dans l'institution et portée par des équipes spécialisées.

COMPÉTENCES MULTISECTORIELLES

PROPARCO a développé, au fil des années, une solide expertise sur les secteurs clés pour le développement du Sud. Elle met au service de ses clients des équipes multisectorielles et dotées d'un fort engagement en faveur du développement. **Sa double compétence financière et technique, alliée à sa connaissance des pays émergents et en développement, en fait un partenaire de choix pour le secteur privé du Sud**. Le professionnalisme et l'esprit d'innovation de ses collaborateurs lui permettent de s'adapter sans cesse aux besoins de ses clients.

TROIS QUESTIONS À


Mohamed BENNANI, Président-Directeur général de BOA GROUP, revient sur son partenariat historique avec PROPARCO. Créée au Mali en 1982, la Bank of Africa (BOA) est un groupe bancaire implanté dans 15 pays d'Afrique et en France.

La BOA a connu une rapide expansion et s'impose aujourd'hui comme un groupe bancaire panafricain. Comment PROPARCO a accompagné cette croissance ?

Mohamed BENNANI : PROPARCO a apporté son soutien à la BOA dès 1988, lors de la création de la société holding du groupe. Elle fait partie de ses actionnaires historiques. Elle a aussi financé le développement de son réseau, à travers des prêts subordonnés et des prises de participations dans certaines de ses filiales. Outre ces leviers financiers, la présence historique de PROPARCO aux côtés de la BOA a contribué à renforcer la confiance des clients ainsi que celle des investisseurs institutionnels et de certains États.

Quelle autre forme prend la collaboration entre la BOA et PROPARCO ?

M.B. : PROPARCO, avec le soutien de l'AFD, nous accompagne dans la mise en œuvre d'une politique environnementale et sociale. Elle permettra d'intégrer la maîtrise des risques environnementaux et sociaux à la politique de crédit de nos banques. Et plus largement de faire évoluer les mentalités. Cet appui technique est un bon exemple de la richesse de cette collaboration.

Les deux institutions ont développé des liens solides et durables. Quel regard portez-vous sur ces relations ?

M.B. : Si nos liens sont si solides aujourd'hui, c'est bien entendu grâce à la pertinence de l'offre financière de PROPARCO mais également à son appui technique et l'attention qu'elle porte au partage de l'information. Cette relation s'est développée et fortifiée avec le temps et BOA GROUP est d'ailleurs aujourd'hui actionnaire de PROPARCO.

→ FAITS MARQUANTS 2012

Nomination, conférences et débats, nouvelles implantations et investissements novateurs ont marqué l'année 2012. De nombreux événements qui ont permis à PROPARCO de réaffirmer son engagement en faveur du développement.

NOMINATION 2 JUILLET

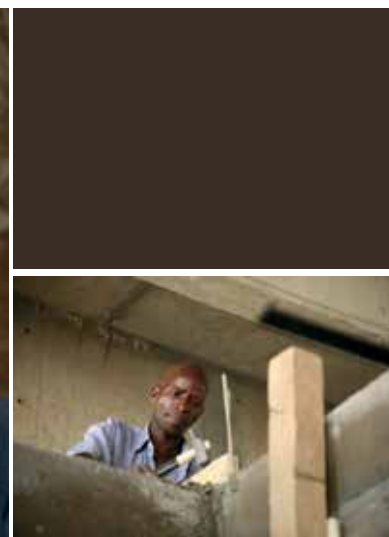
CLAUDE PÉRIOU, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration de PROPARCO a nommé Claude PÉRIOU en qualité de Directeur général, poste qu'il avait occupé de 2002 à 2006. Il succède à Étienne VIARD, dont il poursuivra les orientations stratégiques. Il occupait auparavant la fonction de Directeur exécutif des risques au sein de l'AFD.

PRIX 15 NOVEMBRE

PREMIÈRE TOUR SOLAIRE EN AFRIQUE DU SUD

La prestigieuse revue internationale *Project Finance* a décerné le prix « *African Solar Deal of the Year 2012* » au projet solaire Khi Solar, cofinancé par PROPARCO en Afrique du Sud. Il s'agit du premier grand projet de centrale héliothermique à concentration en Afrique subsaharienne. Cette technologie à concentration permet un meilleur stockage de la chaleur que les dispositifs photovoltaïques et une meilleure continuité de fonctionnement en l'absence de soleil. PROPARCO a participé au financement de cette tour solaire, de 50 MW, à travers un prêt senior de 264 MRands soit 23,6 M€ sur 18 ans. Le financement à long terme en monnaie locale contribuera à asseoir la viabilité économique de Khi Solar.



IMPLANTATION 17 DÉCEMBRE

UNE PREMIÈRE DANS LE CAUCASE

PROPARCO a signé avec la banque géorgienne TBC Bank une ligne de crédit de 20 MUS\$ sur 5 ans dédiée au financement du secteur de la santé. Cette opération marque le premier investissement de PROPARCO en Géorgie et, plus largement, dans le Caucase. Elle participera aux efforts de modernisation des infrastructures de santé, engagés par le gouvernement depuis 2007. À l'avenir, PROPARCO entend poursuivre ses investissements dans le Caucase, en vue de contribuer à la structuration des acteurs privés dans les secteurs clés de la région.



CONFÉRENCE 4 MAI**LES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST**

PROPARCO a réuni à Abidjan en Côte d'Ivoire 300 experts, financiers et acteurs économiques du Nord et du Sud pour débattre des enjeux de l'intégration régionale et de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest. Cette conférence a été l'occasion de réaffirmer le besoin d'une véritable intégration régionale pour accompagner l'émergence d'un secteur privé dynamique. Les panélistes ont évoqué le rôle des infrastructures régionales comme facteur de compétitivité et levier de développement des échanges transfrontaliers. Les débats ont également porté sur les conditions d'un développement durable du secteur agro-industriel en Afrique de l'Ouest. Les participants ont plaidé en faveur d'une meilleure intégration des filières agro-industrielles et de l'organisation d'un véritable marché urbain africain.

DÉBATS 16 NOVEMBRE**LES GROUPES PANAFRICAINS, MOTEURS DE CROISSANCE**

« L'émergence de groupes panafricains, un vecteur de croissance durable ». C'était le thème de la 4^e édition du Club des Investisseurs de PROPARCO, qui a réuni une centaine de partenaires et collaborateurs de PROPARCO à Paris. Une nouvelle opportunité de revenir sur le potentiel exceptionnel de l'Afrique et de débattre des leviers d'une croissance durable dans la région. Au cœur des discussions : l'essor des groupes bancaires panafricains et la diffusion des bonnes pratiques environnementales et sociales dans le secteur privé africain.

INVESTISSEMENTS 29 NOVEMBRE**RETOUR EN OUTRE-MER**

PROPARCO a souscrit à l'émission d'obligations convertibles de CBo Territoria, société réunionnaise d'aménagement, pour un montant de 8,5 M€. Cette opération marque la reprise des investissements en fonds propres de PROPARCO dans l'outre-mer. D'autres projets sont à l'étude en Nouvelle Calédonie, Polynésie, Guadeloupe et Martinique.

**INAUGURATION 8 OCTOBRE****UN PROJET ÉNERGÉTIQUE D'ENVERGURE EN OUGANDA**

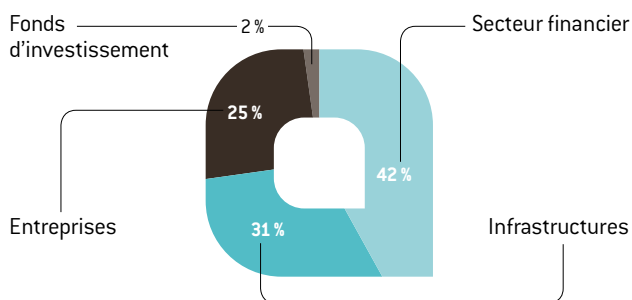
La centrale hydroélectrique de Bujagali en Ouganda, cofinancée par PROPARCO et l'AFD, a été inaugurée le 8 octobre par le Président ougandais Yoweri MUSEVENI en présence de Son Altesse l'Aga Khan et des partenaires financiers du projet. Présent lors de la cérémonie, Claude PÉRIQU, Directeur général de PROPARCO, a prononcé un discours au nom des institutions financières de développement. Il a rappelé la contribution majeure de Bujagali, source d'électricité propre et renouvelable, à la sécurité énergétique et au développement de l'Ouganda.

**COOPÉRATION 14 OCTOBRE****RENFORCER LES SYNERGIES**

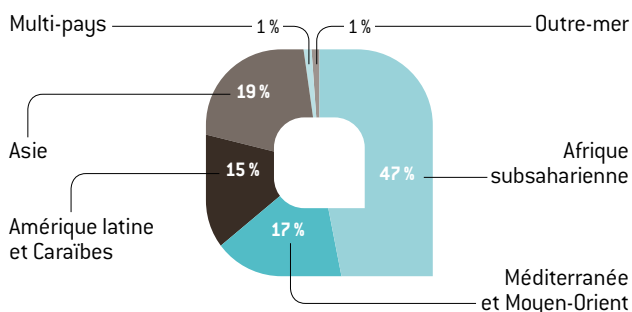
Le partenariat de PROPARCO avec les institutions financières de développement allemande et néerlandaise, DEG et FMO, s'est renforcé en 2012 au terme d'un accord conclu le 14 octobre 2012. Cet accord a abouti à la création d'une facilité d'investissement conjointe qui permettra aux trois institutions d'accroître leur capacité de financement et de partager leurs savoir-faire. Il contribuera à gagner en efficacité lors de la mise en place de cofinancements.

PROPARCO signe une belle année 2012 avec un portefeuille de 3,1 Md€ – en hausse de 20 % par rapport à 2011. Cette croissance se combine à une bonne performance financière et un fort impact sur le développement.

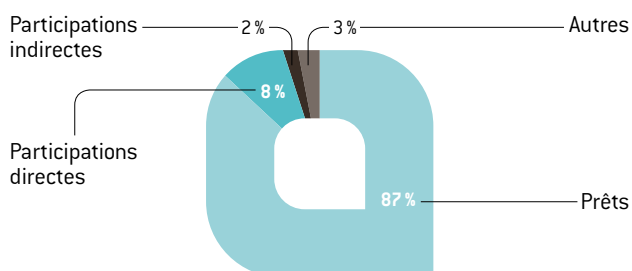
SIGNATURES PAR SECTEUR EN 2012
(en % du total des signatures)



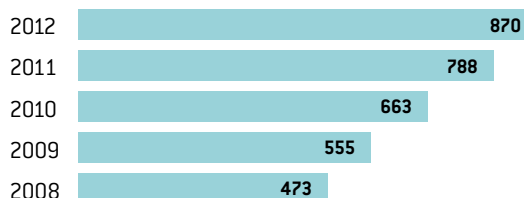
SIGNATURES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2012
(en % du total des signatures)



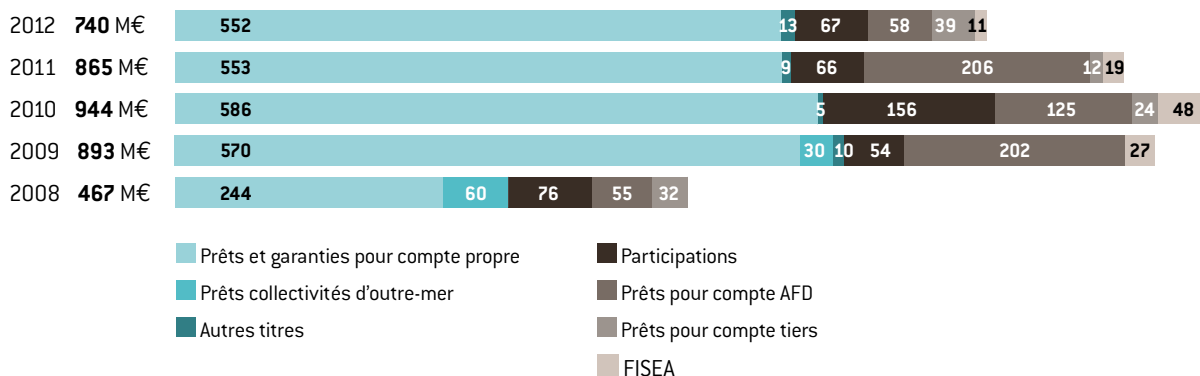
SIGNATURES PAR INSTRUMENT EN 2012
(en % du total des signatures)



VERSEMENTS 2008-2012
(en M€)

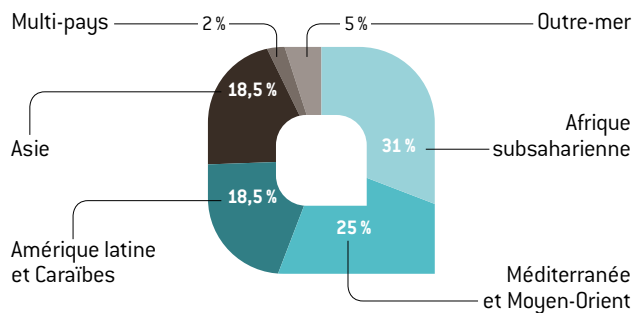


SIGNATURES PAR PRODUIT 2008-2012
(en M€)

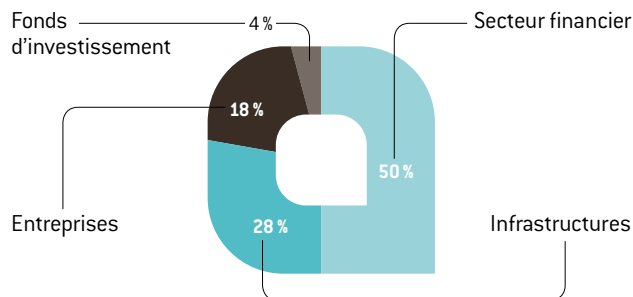


PORTEFEUILLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

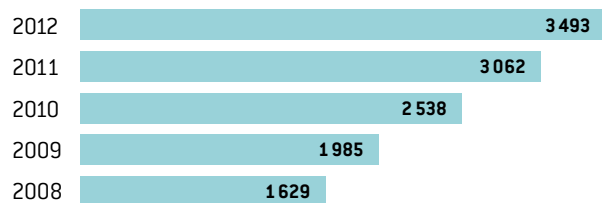
(en % du portefeuille total) au 31 décembre 2012

**PORTEFEUILLE PAR SECTEUR**

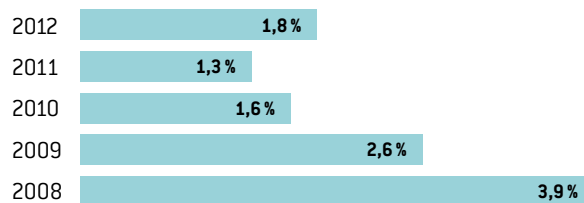
(en % du portefeuille total) au 31 décembre 2012

**BILAN 2008-2012**

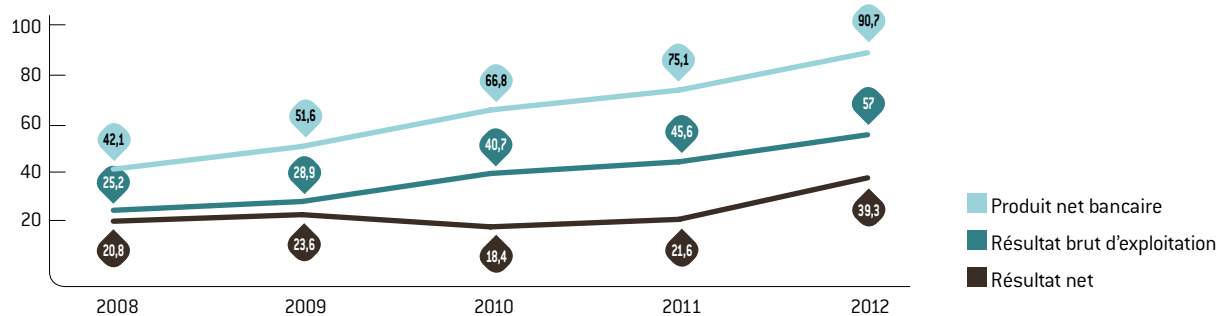
(en M€)

**CRÉANCES DOUTEUSES 2008-2012**

(en % de l'encours)

**ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2008-2012**

(en M€)





De l'Afrique au Moyen-Orient, en passant par l'outre-mer, l'Amérique latine et l'Asie, PROPARCO a confirmé en 2012 son engagement en faveur du développement durable. Elle signe une belle année 2012, avec des opérations phares dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, des financements significatifs en faveur de l'agro-industrie, et un soutien réaffirmé au secteur financier.

Des actions au service du développement durable

74
concours

PROPARCO a conforté, en 2012, un niveau élevé d'activité avec 74 concours signés dans plus de 30 pays.

32 %
de projets climat

De nombreux projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ont été soutenus en 2012 pour un volume total de 240 M€, soit 45 % de plus qu'en 2011.

L'ambition de PROPARCO est de promouvoir un financement responsable du secteur privé dans les pays du Sud. Son objectif : accompagner ses clients vers une meilleure performance en matière environnementale et sociale et une contribution plus importante au développement local.

Promouvoir un financement responsable

Le secteur privé est un vecteur important de développement durable. Il joue, de plus en plus, un rôle de catalyseur des bonnes pratiques environnementales et sociales (E&S) dans les pays émergents et en développement. Le rôle des institutions financières de développement est d'accompagner et de favoriser ce mouvement, par la diffusion des meilleurs standards internationaux en matière E&S et de renforcer les effets positifs des projets sur le développement.

Encourager des modèles économiques responsables

Depuis quelques années, PROPARCO a développé une démarche structurée d'analyse et d'amélioration des pratiques E&S de ses clients. Elle s'assure de leur engagement à atténuer ces risques, voire à les compenser si nécessaire. Au-delà de cette approche de maîtrise des risques, PROPARCO accompagne ses clients vers une meilleure performance E&S et vers une amélioration de leurs impacts sur le développement. Par exemple, PROPARCO accompagne certaines banques dans la mise en œuvre de

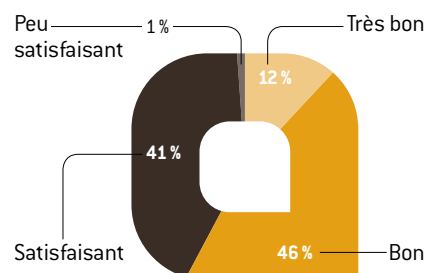
systèmes de gestion des risques E&S des projets qu'elles financent. Elle soutient également les démarches de certification environnementale ou sociale (ISO 14001, OHSAS 18001, SA 8000, Commerce Équitable, Rainforest Alliance, Utz, etc.) des fournisseurs de ses clients agro-industriels.

Renforcer la responsabilité sociale des entreprises

PROPARCO veille à ce que ses clients assurent à leurs employés et plus largement à l'ensemble de leur chaîne de valeur, fournisseurs et sous-traitants, des conditions de travail conformes aux conventions internationales du droit du travail (gestion du personnel, hygiène et sécurité au travail, lutte contre les discriminations). Par exemple, PROPARCO a travaillé avec certains de ses clients en Afrique à l'amélioration des conditions de travail de travailleurs temporaires sur des chantiers de construction, au renforcement de la sécurité au travail dans plusieurs usines agro-industrielles ou encore à la certification de producteurs locaux.

Lorsque le développement de projets d'infrastructures induit le déplacement de populations ou l'arrêt d'activités économiques préexistantes, PROPARCO exige de ses clients l'établissement de plans de déplacement des communautés locales et des activités économiques. Ces plans doivent être réalisés dans la concertation et prévoir les conditions de leur réinstallation et/ou de leur indemnisation.

RÉPARTITION DES PROJETS SIGNÉS EN 2012
D'après leurs effets sur le développement



En 2012, PROPARGO a validé le plan de déplacement de populations lié à un nouveau projet d'aéroport en Afrique et a suivi la mise en œuvre de ces plans pour des projets routiers, portuaires et ferroviaires de son portefeuille.

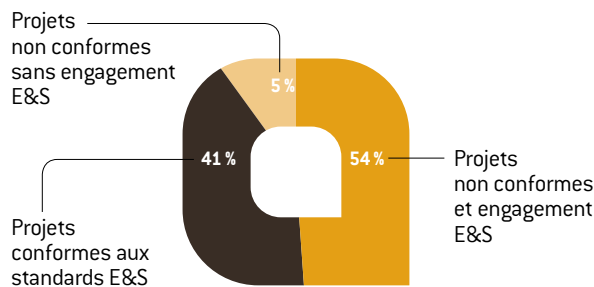
Améliorer l'empreinte écologique des projets

Promouvoir un financement responsable, c'est aussi, pour PROPARGO, inciter ses clients à réduire leurs niveaux de pollution, limiter leurs consommations de ressources naturelles (notamment en eau et en énergie), leurs émissions de gaz à effet de serre et les atteintes de leurs projets à la biodiversité.

Par exemple, un de ses clients hospitaliers au Liban s'est engagé à mettre en place des actions d'amélioration de la gestion des déchets de soin et des eaux usées. PROPARGO promeut également auprès de ses clients les projets d'efficacité énergétique ainsi que la réduction de leur consommation énergétique et de leur empreinte carbone.

En matière de biodiversité, PROPARGO s'attache, dans le cadre de projets agro-industriels ou d'infrastructures par exemple, à éviter la destruction de milieux naturels à haute valeur écologique ou, en dernier recours, à compenser la destruction de tels milieux. Par exemple,

CONFORMITÉ DES PROJETS SIGNÉS EN 2012 AUX STANDARDS E&S



des clients gérant des ports en Afrique et en Asie, se sont engagés à recréer des milieux de mangrove affectés par leurs activités ou des milieux favorables à la reproduction d'espèces protégées.

Favoriser un développement plus inclusif et une transparence accrue

PROPARGO porte une attention particulière à l'accès des populations locales aux services de ses clients, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. PROPARGO peut, par exemple, les inciter à développer des systèmes

de bourse dans l'enseignement, ou à développer des tarifs préférentiels de soins pour certaines populations vulnérables.

PROPARGO mesure, par ailleurs, l'effet d'entraînement de ses clients sur l'activité économique locale et leur contribution aux revenus des États. Dans le secteur minier, PROPARGO veille à la transparence financière de ses clients sur leurs contributions à la fiscalité locale. Par exemple, un de ses clients miniers africains a ainsi souscrit à EITI (*Extractive Industries Transparency Initiative*) afin de s'engager à publier annuellement le montant de sa contribution aux recettes nationales. ■■■■■■



TROIS QUESTIONS À

Franck Eba est Directeur du Développement durable du groupe SIFCA. Acteur majeur de l'agro-industrie africaine, le groupe SIFCA intervient dans la culture, la transformation et la commercialisation de l'huile végétale, du caoutchouc naturel et du sucre de canne. Le groupe a bénéficié de plusieurs financements de PROPARGO.

Le groupe SIFCA a engagé, depuis plusieurs années, une démarche de développement durable. Quelles sont les principales actions menées jusqu'à aujourd'hui ?

Franck EBA : Nous avons engagé d'importants efforts pour établir une démarche structurée de développement durable au niveau du groupe et dans nos sept filiales. Nos actions sont multiples, et il serait difficile de les citer de façon exhaustive. Le groupe SIFCA s'est notamment employé à la sécurisation des équipements et des outils de travail et au renforcement de la culture de sécurité. Une politique active de prévention des maladies infectieuses, notamment VIH/SIDA et paludisme, a été déployée auprès des employés dans le respect du secret médical et de l'équité des conditions.

Nous construisons, par ailleurs, des logements de qualité et écologiques pour nos travailleurs. Pour préserver l'environnement, un vaste programme de

création de bassins de lagunage a été engagé. Une centrale de cogénération à partir de biomasse a également été installée pour réduire notre consommation d'énergie. Enfin, nous dialoguons de façon continue avec les communautés locales et nous soutenons au regard de nos orientations leur projet de développement, notamment de santé et d'éducation, et de création de plantations villageoises.

Quels sont les résultats et les bénéfices concrets de cette démarche ?

F.E. : Les progrès du groupe sont notables, et plusieurs indicateurs en témoignent. À titre d'exemple, je mentionnerai : de 2010 à 2012 la réduction du taux de fréquence et de gravité en accidents respectivement de 26,9 à 6,53 et de 0,9 à 0,31 ; de 2009 à 2012, 2 404 jours gagnés sur le nombre de jours perdus dus au paludisme ; 8 720 employés dépistés volontairement du VIH/SIDA et 18 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an grâce au projet de cogénération en 2012. L'impact sur l'environnement et sur les populations est tangible. Mais, il est aussi important pour le groupe. Ces mesures contribuent à améliorer nos rendements et *in fine* à accroître notre production.

Quels seront les défis à relever dans les prochaines années ?

F.E. : Il nous faudra maintenir le niveau de sécurisation du groupe, renforcer l'efficacité

énergétique de notre outil industriel et poursuivre notre gestion raisonnée des ressources. Nous entendons à l'avenir poursuivre nos efforts dans la mise en place de systèmes de management de la santé sécurité au travail, de l'environnement et de la qualité. Un accent particulier sera mis sur le développement des cultures vivrières. Il sera aussi indispensable que les États encouragent ce mouvement, par l'installation d'un cadre institutionnel et la mise en place de mesures incitatives. On devra aussi maintenir notre « *licence to operate* » devant des communautés locales et des consommateurs de plus en plus exigeants.



A photograph of a large industrial facility, possibly a power plant or refinery. The structure is composed of a complex network of blue-painted steel beams and supports. Large, thick, grey pipes are prominent, running horizontally and vertically. Yellow safety railings are visible on the platforms and walkways. The overall scene is one of a massive, multi-level industrial complex.

19

Le secteur privé peut contribuer de manière significative au développement de l'éducation et de l'accès aux soins de santé. Cette conviction est au cœur de l'action de PROPARGO, qui finance notamment des établissements privés d'enseignement, des organismes de formation, des hôpitaux privés et des groupes pharmaceutiques.

Une éducation de qualité pour tous

Le développement d'une main-d'œuvre éduquée et qualifiée est essentiel pour promouvoir une croissance économique durable, l'emploi et la cohésion sociale. Le secteur privé permet de compléter efficacement l'offre publique d'éducation et de formation. PROPARGO soutient le développement d'initiatives privées innovantes avec un objectif : renforcer le capital humain dans les pays du Sud.

Favoriser l'accès à des services éducatifs de qualité

L'insertion dans l'économie globale et la création d'emplois supposent des gains de compétitivité et de productivité qui ne peuvent être étayés sans universalisation du cycle

primaire et moyen. On estime aujourd'hui à 61 millions le nombre d'enfants non scolarisés dans le monde, dont la moitié en Afrique subsaharienne. Dans un contexte de sous-investissement chronique de l'État, le secteur privé a un rôle à jouer dans l'expansion des systèmes éducatifs.

PROPARGO soutient les acteurs privés dans la création de nouveaux *curricula*, l'ouverture de classes et l'amélioration de la formation des professeurs. Une attention particulière est portée au déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui contribuent à diversifier les lieux, sources et modes d'apprentissage. En 2012, PROPARGO a accordé un prêt de 40 MUS\$ à Educomp, l'une des plus grandes sociétés

privées du secteur éducatif en Inde. Près de 20 millions d'étudiants utilisent aujourd'hui son produit emblématique Smartclass, un tableau numérique interactif servant de support aux professeurs. Ce prêt, en cofinancement avec la Société financière internationale (SFI), lui permettra d'ouvrir de nouvelles écoles dans les zones rurales et de développer son offre de contenu éducatif. Il s'accompagne d'un plan de suivi et d'évaluation des élèves, en vue de mesurer l'impact de la pédagogie et des méthodes d'apprentissage dans les écoles Educomp.

Renforcer la formation professionnelle

Les pays en développement ont besoin de systèmes de formation efficaces pour accroître la compétitivité des entreprises et soutenir une croissance durable. Une formation professionnelle centrée sur les besoins des entreprises et un enseignement supérieur adossé à la recherche et à l'innovation deviennent des facteurs d'adaptation cruciaux dans le contexte économique global. PROPARGO soutient les initiatives privées de formation initiale et continue, valorisant l'alternance et l'apprentissage. Elle finance plusieurs établissements privés de référence comme l'université Saint-Joseph au Liban ou l'université Anhanguera au Brésil. En 2012, elle est entrée au capital de l'École supérieure privée d'ingénierie et de technologie (ESPRIT) en Tunisie, qui forme principalement des ingénieurs opérationnels dans le secteur des TIC. Une ligne de crédit a également été accordée à Trustco Finance Ltd., une institution de microfinance namibienne dédiée aux prêts éducatifs. Son offre de financement pour des formations continues à distance contribue à développer les compétences des professionnels du monde rural, de l'éducation et de la fonction publique.





Améliorer l'efficacité des systèmes de santé

L'organisation des systèmes de santé doit reposer sur des partenariats avec le secteur privé. PROPARCO soutient le développement de l'offre privée de soins et de médicaments dans les pays en développement.

Favoriser l'augmentation de l'offre de soins

Le vieillissement de la population, la forte prévalence des maladies infectieuses et la pression croissante des maladies chroniques – diabète, cancer, maladies cardio-vasculaires – posent des défis inédits aux systèmes de santé des pays en développement. Face à une offre publique de santé sous-dimensionnée et à des budgets publics insuffisants, le secteur privé a un rôle à jouer pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins. Il représente dans la plupart des pays en développement 50 % des soins de santé. C'est dans cette logique que PROPARCO soutient le développement d'hôpitaux et cliniques privés. Elle a financé, en 2012, le groupe de santé CareMed et la création de services de cardiologie et d'oncologie à l'hôpital HCor au Brésil.

Garantir l'accessibilité aux médicaments

Près de 30 % de la population mondiale n'a pas accès régulièrement aux médicaments.

Pourtant, l'efficacité des systèmes de santé dans les pays du Sud repose en grande partie sur l'accès équitable à des médicaments sûrs et abordables. Dans ce domaine, PROPARCO mise notamment sur les nouvelles relations Sud-Sud qui se tissent avec l'Afrique. En 2012, elle a investi dans le groupe pharmaceutique indien Strides Arcolab, pour améliorer la disponibilité de médicaments génériques locaux sur le continent africain. Par ailleurs, elle est récemment entrée au capital du laboratoire tunisien UNIMED.

Développer le financement de l'offre privée de santé

Bien que les acteurs privés représentent la moitié de l'offre de santé dans les pays en développement, ils rencontrent des difficultés à se financer. En Afrique, les prêts au secteur de la santé représentent souvent moins de 5 % du portefeuille des établissements locaux de crédit. Pour répondre à ces besoins, PROPARCO soutient l'intermédiation financière en faveur du secteur de la santé. Elle a pris, en 2010, une participation dans le fonds *Africa Health Fund*, qui investit dans les PME africaines de santé. En 2012, elle a signé avec la banque géorgienne TBC Bank une ligne de crédit de 20 MUS\$ dédiée au financement du secteur de la santé.

? TROIS QUESTIONS À

Le docteur César BASSIM est Président-Directeur général de CareMed Holding. En 2012, PROPARCO a financé le développement du réseau hospitalier libanais.

Quelle est l'ambition de CareMed ?

César BASSIM : Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques, les besoins de santé sont en pleine évolution. L'offre demeure insuffisante et de fortes disparités régionales subsistent. À cela s'ajoute une extrême fragmentation du réseau hospitalier qui freine sa modernisation. Pour répondre à ces contraintes, nous pensons que le paysage hospitalier doit se recomposer avec la création de grands groupes. CareMed aspire à constituer le premier réseau hospitalier.

Comment PROPARCO soutient CareMed ?

C.B. : PROPARCO a accordé un prêt de 15 MUS\$ à notre société pour financer la construction de deux hôpitaux et la rénovation d'un centre de radiothérapie. L'introduction de matériels de pointe permettra d'améliorer la qualité de prise en charge des pathologies chroniques.

Comment qualifier votre collaboration avec PROPARCO ?

C.B. : PROPARCO est un partenaire fiable, et nous avons été très satisfaits de cette collaboration. En plus d'une véritable écoute, elle a apporté une réelle valeur ajoutée à notre groupe en termes de structuration financière et de gouvernance.



Les petites et moyennes entreprises sont vitales pour la croissance économique des pays du Sud. PROPARCO encourage leur financement et le développement de dispositifs dédiés.

Les entreprises au cœur d'une croissance durable en Afrique



Le développement des PME est freiné par le manque d'accès aux financements. Julien LEFILLEUR, représentant régional de PROPARCO pour l'Afrique de l'Ouest, revient sur la stratégie de PROPARCO en faveur des PME africaines.

Quels sont les défis auxquels font face les PME africaines ?

En Afrique, les dispositifs de soutien aux PME sont rares. Les coûts élevés de l'instruction et du suivi des projets de financement, notamment au regard des faibles montants accordés, ainsi que le profil plus risqué des PME par rapport aux grandes entreprises rendent ce segment encore peu attractif pour le secteur financier local. Les prêts aux PME ne représentent pour l'instant que 13 % de l'activité de prêts des banques locales.

Dans ce contexte, quels instruments financiers mobilise PROPARCO ?

PROPARCO souhaite renforcer l'activité PME des banques locales et privilégie donc autant que possible l'intermédiation financière. L'injection de ressources financières longues dans le secteur bancaire africain, dans des institutions de microfinance et dans des fonds d'investissement spécialisés permet d'encourager indirectement le financement des PME. Elle soutient également le développement du crédit-bail, puissant outil de financement des investissements des PME. Elle a ainsi récemment renouvelé son accord avec le crédit-bailleur Alios Finance Côte d'Ivoire, pour lui permettre de développer son activité à destination des PME en Afrique de l'Ouest. Toutefois, de nombreuses PME restent à l'écart des circuits classiques de financement. C'est pourquoi PROPARCO s'est dotée

en 2012 d'un pôle PME visant à soutenir directement, en dette ou en fonds propres, certaines entreprises structurantes pour les économies de leur pays et opérant sur des marchés porteurs. Au Bénin, PROPARCO a ainsi récemment accordé un financement à Agrisatch, une PME agro-industrielle spécialisée dans l'élevage de poulets et la production d'œufs.

Les besoins des PME ne sont pas que financiers. Comment les aider à se renforcer ?

Le développement des PME requiert en effet davantage que des financements classiques. Évoluant souvent sur des marchés difficiles, avec des infrastructures peu développées, elles doivent faire face à une concurrence de produits importés et meilleur marché. Pour les aider à améliorer leur compétitivité, PROPARCO leur propose des prestations d'assistance technique. Elle peut les aider à améliorer leur performance, mais aussi les accompagner dans l'élaboration de leurs dossiers de demande de financement, afin de les aider à satisfaire aux critères d'éligibilité des banques et des institutions financières de développement.

« PROPARCO s'est dotée en 2012 d'un pôle PME visant à soutenir directement, en dette ou en fonds propres, certaines entreprises structurantes pour les économies de leur pays et opérant sur des marchés porteurs. »

Julien LEFILLEUR

Représentant régional pour l'Afrique de l'Ouest, PROPARCO

EN BREF

Soutenir le capital-investissement

Le Fonds d'investissement de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA), détenu par l'AFD et géré par PROPARCO,

a pris en 2012 une participation de 7 M€ dans le fonds I&P Afrique Entrepreneurs (IPAE). Créé en 2012, IPAE est l'un des rares fonds à cibler les PME et les institutions de microfinance d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ainsi que de l'Océan Indien. Son implantation locale, sa combinaison d'outils en dette et en capital et sa stratégie d'investissement responsable en font un acteur de premier plan pour soutenir ce segment de marché sous-capitalisé. Une subvention de 250 000 € a été accordée en parallèle par FISEA pour participer au financement de l'assistance technique des sociétés du portefeuille.



Financer les microentreprises

PROPARCO a réinvesti, en 2012, 5 M€ dans la holding de Procredit,

un groupe de 21 banques dédiées au financement des microentreprises, des très petites entreprises (TPE) et des PME dans les pays émergents et en développement. Procredit détient trois banques en Afrique, au Congo, au Ghana et au Mozambique, ainsi que sept banques en Amérique latine. Leur offre de crédits productifs et de services bancaires permet de soutenir le développement d'un segment exclu des systèmes financiers. Procredit se positionne comme une banque socialement responsable, qui s'attache à combiner dans son activité impact développemental et rentabilité.

PROJET

Soutenir une microfinance responsable en Indonésie

Depuis plusieurs années a émergé une nouvelle façon d'entreprendre, conjuguant efficacité économique et utilité sociale. En tant qu'institution financière de développement, PROPARCO a vocation à promouvoir le *social business*. Elle a ainsi soutenu, en 2012, l'institution de microfinance MBK.

Le secteur informel en Indonésie est l'un des plus importants au monde. Dans ce contexte, et avec près de 35 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, la microfinance a un rôle à jouer. De récentes études évaluent la clientèle de la microfinance à près de 40 millions de microentreprises, soit un marché de 10 à 15 MdUS\$.

Mitra Bisnis Keluarga Ventura (MBK) fournit aux femmes indonésiennes à faibles revenus des microcrédits leur permettant d'accéder à des services financiers de base et d'améliorer leurs conditions de vie. L'institution de microfinance cible les populations dites du « bas de la pyramide » et compte aujourd'hui plus de 340 000 clientes.

MBK est à l'avant-garde des initiatives en microfinance sur la performance sociale, la transparence des prix et la protection de la clientèle. Les clientes sont sélectionnées sur la base de critères stricts de revenus et de niveau de pauvreté, avec une attention particulière portée sur la prévention du surendettement. Ses taux d'intérêt figurent parmi les plus bas du marché.

En 2012, PROPARCO a signé avec MBK une ligne de crédit en roupie indonésienne, équivalente à 4 M€, afin de soutenir la croissance de son portefeuille. L'offre en monnaie locale et le terme du prêt, sur 5 ans, contribueront à renforcer la solidité financière de l'établissement.

En conjuguant de façon exemplaire rentabilité et finalité sociale, MBK représente un bon aperçu de ce que peut être un *social business* en microfinance. Cette opération reflète la stratégie de PROPARCO : appuyer des institutions conciliant performances financière et sociale pour soutenir le développement d'un secteur de la microfinance responsable. ■■■■■■■■



PAROLE D'ACTEURS

Un partenariat contre la pauvreté

Depuis sa création en 2003, MBK connaît une forte croissance de ses activités. Elle est aujourd'hui leader sur son segment de clientèle – 25 % des foyers les plus défavorisés en Indonésie. Leur besoin de financement est encore largement insatisfait, et MBK entend aller plus loin pour répondre à cette demande. Son objectif est d'atteindre d'ici 2017 un million de clientes, afin d'améliorer leurs revenus et les aider à sortir de la pauvreté. Suite à la crise de la microfinance en Inde et au tarissement des crédits internationaux vers ce secteur en 2011 et 2012, le soutien de PROPARCO a été très important pour nous. Afin de mener à bien sa mission sociale, MBK a et aura besoin de partenaires de long terme tels que PROPARCO. Le financement sans garantie, en monnaie locale et sur une maturité de 5 ans, dont 2 ans de période de grâce, a permis à MBK de se doter de ressources stables, sans risque de change. Nous souhaitons poursuivre, à l'avenir, le développement de ce partenariat.

Shafiq DHANANI
Président-Directeur général, MBK



IMPACT

MBK collecte, annuellement, des indicateurs socio-économiques sur ses clients. La dernière étude de l'université de Californie souligne son impact sur les niveaux de revenus – multipliés par deux sur cinq ans – et la qualité de l'habitat.

MBK prend part aux initiatives internationales en faveur d'une microfinance responsable. L'institution a adhéré aux Principes de Protection de la Clientèle de la SMART Campaign et participe à l'initiative Microfinance Transparency pour une communication transparente des taux d'intérêts en microfinance.

Améliorer la sécurité alimentaire et l'accès aux services financiers sont deux enjeux majeurs pour le développement du Sud. C'est pourquoi PROPARCO a fait du soutien aux réseaux bancaires et aux filières agro-industrielles sa priorité.

Pour un **secteur financier** **pérenne** en Afrique

PROPARCO fait du soutien au renforcement des systèmes financiers un axe majeur de ses interventions en Afrique. C'est ainsi qu'elle accompagne, depuis plusieurs années, un mouvement de fond : l'émergence et le développement de groupes bancaires régionaux et panafricains sur le continent.

Accompagner le dynamisme du secteur bancaire africain

Le secteur bancaire africain est en pleine mutation. Il connaît une croissance record depuis une dizaine d'années, tirée notamment par la forte demande de services et produits bancaires de base. Bien qu'encore très bas, les niveaux de bancarisation augmentent. En parallèle, de nouveaux acteurs ont émergé. Autrefois dominé par les banques étrangères, le paysage bancaire a vu apparaître, depuis le début des années 2000, des acteurs locaux sur le devant de la scène. Des banques nationales, qui ont alimenté leur croissance en se positionnant sur des segments de clientèle sous-exploités – notamment les petites et

moyennes entreprises (PME) et la clientèle individuelle – ont aujourd’hui atteint une stature régionale, pour certaines, et continentale, pour d’autres.

Qu'ils viennent d'Afrique du Nord (BMCE, Attijariwafa Bank), du Nigéria (UBA), d'Afrique de l'Est (I&M Bank), ou de l'Ouest (Oragroup, Ecobank, BGFI, BOA), leur expansion s'est accélérée durant ces dernières années. PROPARCO a accompagné, depuis sa création, l'émergence de quelques-uns de ces champions régionaux et panafricains. Elle est présente depuis de nombreuses années aux côtés de groupes comme BOA ou I&M Bank. Cette approche participe à une meilleure performance des systèmes bancaires africains, au développement d'une offre de biens et services plus innovante et à la régionalisation des acteurs économiques.

Soutenir le développement de groupes bancaires régionaux

Les réseaux bancaires régionaux et panafricains contribuent au financement du tissu économique local, créateur d'emplois et de

valeur en Afrique. Ils portent véritablement la croissance du secteur sur le continent africain. Ainsi, PROPARCO continue d'appuyer le développement et l'expansion de ces acteurs. En 2012, elle a par exemple accompagné le groupe bancaire I&M dans son expansion au Rwanda. Toujours en 2012, elle a financé la holding du groupe bancaire Ecobank. Elle a également investi en 2011 dans Oragroup, un réseau bancaire implanté dans six pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

La vocation de PROPARGO est aussi de renforcer leurs pratiques environnementales et sociales (E&S). Elle s'assure de leur volonté et de leur capacité à maîtriser les risques E&S de leur portefeuille, et les accompagne, si nécessaire, pour développer une politique E&S. Des facilités d'assistance technique peuvent être mobilisées pour les appuyer dans ce processus.

REVUE SECTEUR PRIVÉ
& DÉVELOPPEMENT

PROPARCO a consacré un numéro de sa revue *Secteur Privé & Développement* à l'émergence des groupes bancaires régionaux en Afrique subsaharienne. Une occasion de revenir sur les évolutions récentes du paysage bancaire sur le continent. Le numéro met en lumière les effets bénéfiques de ces banques sur les marchés africains, grâce notamment à la pénétration de nouveaux segments de marché - PME, clientèle rurale, clientèle à bas revenu - et au développement d'une offre innovante de produits. Elles contribuent à un développement pérenne des marchés, à une bancarisation croissante des populations et à l'essor régional des entreprises. Le numéro met également en évidence leur nécessaire coexistence avec les banques internationales. Au-delà de l'expertise et des ressources qu'elles apportent sur les marchés africains, ces dernières demeurent indispensables pour financer les grands investissements, les opérations de commerce international et, de manière générale, pour faire le pont entre l'Afrique et les autres continents.



Développer les filières agro-industrielles



Dans les décennies à venir, l'agriculture et l'agro-industrie devront relever les défis de la sécurité alimentaire et de la croissance des marchés de consommation. Guillaume BARBEROUSSE, responsable adjoint de la division Entreprises, revient sur la stratégie de PROPARGO dans le secteur de l'agro-industrie.

Pourquoi investir dans l'agro-industrie ?

Dans les pays en développement, les zones rurales concentrent la majorité des populations les plus pauvres, pour qui l'agriculture représente la principale source de revenus. Investir dans l'agriculture est donc un levier majeur pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. En outre, l'amélioration de la productivité agricole, la valorisation des productions locales et l'investissement dans les opérations de post-récolte peuvent contribuer à résoudre le défi de la sécurité alimentaire, en Afrique comme dans les autres pays du Sud. Le soutien à l'agro-industrie continuera donc de représenter un axe d'investissement majeur pour PROPARCO, en proche collaboration avec l'AfD.

Précisément, quelle place tient le secteur agro-industriel dans l'activité de PROPARCO ?

L'agro-industrie est un secteur d'intervention historique de PROPARCO. Elle représente 12 % des projets signés en 2012. Au départ, notre activité s'est concentrée sur la production primaire et la première transformation de matières premières agricoles. Puis, avec l'urgence de relever le défi alimentaire, qui a fait de l'agriculture un axe de développement prioritaire dans les pays du Sud, PROPARCO a redéfini sa stratégie pour adopter une approche plus globale et intégrée.

« PROPARCO soutient l'investissement privé dans les filières agricoles et agro-industrielles à toutes les étapes de la chaîne de valeur. »

Guillaume BARBEROUSSE
Responsable adjoint de la division
Entreprises, PROPARGO

Comment s'articule cette stratégie ?

PROPARCO soutient l'investissement privé dans les filières agricoles et agro-industrielles à toutes les étapes de la chaîne de valeur : de l'amont – production primaire et production d'intrants – à l'aval – transformation, commercialisation et distribution. En 2012, nous avons financé le producteur sucrier ougandais, SCOUT pour soutenir l'amélioration de ses rendements. En Chine, nous avons contribué à la création de valeur dans la chaîne alimentaire en apportant notre soutien à Jinyuan, un transformateur de fruits et légumes biologiques lyophilisés. Nous avons aussi participé à l'amélioration des infrastructures logistiques et de stockage à travers divers financements en Turquie, au Vietnam et en Côte d'Ivoire. PROPARCO veille à l'impact développemental de l'ensemble des projets financés, notamment en termes de création d'emplois, et à l'application des meilleures pratiques environnementales et sociales.

EN BREF

Soutenir la production agricole locale

Chaque année, l'Ouganda importe en moyenne 50 000 tonnes de sucre, soit 15 % de la demande. Dans ce contexte, PROPARCO a octroyé un prêt de 23 MUS\$ sur 10 ans à SCOUL, troisième opérateur sucrier du pays, pour l'aider à augmenter sa production. Le programme d'investissement prévoit le développement de la production agricole, l'augmentation de capacité des usines ainsi qu'une amélioration des intrants. Ce projet permettra de favoriser la production locale tout en réduisant l'empreinte carbone des processus industriels associés.

Améliorer la chaîne d'approvisionnement

Tiryaki, société familiale turque spécialisée dans le négoce et la première transformation de légumineuses, céréales et noix, intervient essentiellement en Turquie où elle contribue à structurer un marché agricole très fragmenté. PROPARGO a consenti à Tiryaki un prêt à long terme de 15 MUS\$ pour financer le développement de ses infrastructures de stockage. Cet investissement permettra de combler en partie un déficit de capacité estimé à 10 millions de tonnes, contribuant ainsi à fluidifier le marché agricole turc.

Conférence sur l'agro-industrie en Côte d'Ivoire

En mai 2012, PROPARGO a organisé une conférence à Abidjan, qui portait notamment sur le développement des agro-industries en Afrique de l'Ouest. Cet événement a été l'occasion d'échanges fructueux entre tous les acteurs de la filière. Les discussions ont porté sur les conditions de l'optimisation d'une production locale durable et sur l'organisation des marchés urbains africains. Les panélistes se sont accordés sur la nécessité d'établir des relations fonctionnelles entre les acteurs des filières pour favoriser la diffusion des innovations techniques indispensables à la croissance des filières.

230 M€

Le portefeuille de PROPARCO dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie s'élève à 230 M€ au 31 décembre 2012.

12%

Les projets agricoles et agro-industriels représentent 12 % des signatures de PROPARCO en 2012.

PROPARCO soutient le développement de projets immobiliers et d'infrastructures responsables pour accompagner un aménagement durable du territoire dans ses régions d'intervention.

Financer les transports

Les infrastructures souffrent d'un sous-investissement chronique dans les pays en développement. Qu'il s'agisse de projets portuaires, aéroportuaires, ferroviaires ou routiers, PROPARCO mobilise sa gamme d'instruments financiers auprès du secteur privé. Un objectif : contribuer à l'émergence d'un secteur des transports responsable et durable.

Accompagner l'essor massif des transports

Sous l'impulsion des phénomènes d'urbanisation et de croissance que connaissent les pays émergents et en développement, les infrastructures de transport connaissent un essor important. L'existence de réseaux de transport efficaces est indispensable au développement économique et social des pays du Sud. Leur rôle est essentiel pour structurer et encourager les échanges de marchandises. C'est un facteur de compétitivité des productions locales et un moteur d'intégration régionale et internationale. Pour les populations, les transports contribuent fortement à la réduction de la pauvreté. Que ce soit en milieu rural ou urbain, ils participent au désenclavement des populations les plus pauvres, en facilitant l'accès à l'emploi, aux biens et aux services de base. Autant de raisons qui font du financement des infrastructures une priorité pour PROPARCO en Afrique, mais aussi au Moyen-Orient, dans les Caraïbes et dans la péninsule indochinoise.

Dans les pays en développement, l'évolution croissante et la modernisation des transports nécessiteront des investissements colossaux. Le secteur privé aura un rôle important

à jouer dans ce domaine. Les partenariats public-privés et les contrats de gestion déléguée ont montré, durant les deux dernières décennies, toute leur pertinence. Les projets d'infrastructures de transport, généralement très intensifs en capital, impliquent d'importants investissements initiaux et des périodes d'amortissement longues, souvent incompatibles avec les durées de financement proposées localement.

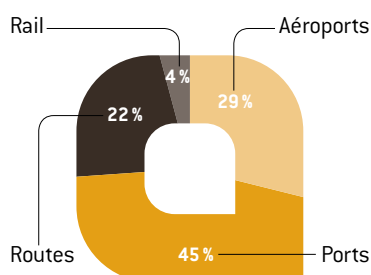
Améliorer le financement des infrastructures

Le développement des infrastructures passera par la mise en place de structures de financement adaptées. PROPARCO met ainsi à disposition du secteur privé des ressources financières de long terme. Elle finance des projets de construction, d'extension et de rénovation d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires. Ses financements sur la période 2006-2012 ont atteint 200 M€.

Dans le secteur portuaire, PROPARCO finance les extensions ou la construction de terminaux à conteneurs. En 2012, elle a par exemple soutenu la construction d'un nouveau terminal à conteneurs dans le port de Lomé, au Togo. Dans le secteur aéroportuaire, où les mises en concession au secteur privé se développent, elle finance des sociétés concessionnaires comme Aéria à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les projets de concession routiers ou ferroviaires sont étudiés au cas par cas. En 2011, PROPARCO a financé l'extension de l'autoroute transjamaïcaine en Jamaïque. PROPARCO porte une grande vigilance aux impacts sociaux et environnementaux des projets financés.

PORTEFEUILLE TRANSPORTS 2006 - 2012

(en % du portefeuille total 2006-2012)



CÔTE D'IVOIRE

FINANCER UNE INFRASTRUCTURE CLÉ

En 1996, l'État ivoirien a concédé par appel d'offres l'exploitation de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny à la société Aéria, pour une durée de 15 ans. En 2012, PROPARCO a octroyé un prêt senior de 15 M€, destiné au financement du premier programme d'investissements dans le cadre du renouvellement de la concession. Au-delà de la rénovation de l'aérogare internationale et de la réhabilitation de l'aérogare charter, le projet permettra le développement d'infrastructures connexes, notamment la viabilisation d'une zone d'affaires autour de l'aéroport, cruciale dans le contexte d'engorgement de la ville d'Abidjan. Le projet prévoit également la construction d'un centre de formation pour les métiers de l'aérien, qui donnera à l'aéroport d'Abidjan un rayonnement régional. Il contribuera à la redynamisation de l'économie et au retour de la croissance en Côte d'Ivoire.

sur des projets immobiliers structurants pour le territoire réunionnais, notamment via la création de zones d'aménagement concerté (ZAC). CBo Territoria est cotée sur l'indice NYSE Euronext Paris depuis fin 2011 après six années de cotation sur Alternext.

En 2012, CBo Territoria a lancé une émission d'obligations convertibles, dont PROPARGO était preneur ferme à hauteur de 10 M€, pour poursuivre son développement. L'opération a été largement sursouscrite, permettant à la société de lever le montant maximum autorisé de 26,5 M€, dont 8,5 M€ souscrits par PROPARGO. L'effet d'entraînement induit par la signature institutionnelle de PROPARGO aura contribué au succès de cette opération.

Dans le cadre de la souscription de PROPARCO, CBo Territoria s'est dotée d'un plan environnemental et social, qui lui permettra de structurer l'ensemble de ses activités autour d'une véritable politique d'aménagement durable.



Avec un plan d'investissement patrimonial de 198 M€ sur la période 2012-2015, CBo Territoria participe activement à la mutation urbanistique et sociétale de La Réunion. Grâce à une large offre immobilière et à des opérations de dimension régionale, la société joue un rôle de premier plan dans l'équilibre territorial. Son offre de logements sociaux contribue à une plus grande mixité sociale.


PAROLE D'ACTEURS

Que ce soit en termes d'efficacité énergétique des bâtiments, de maîtrise des consommations d'eau, ou de protection de la biodiversité, CBo Territoria se montre depuis quelques années très attentive aux questions environnementales.

En formalisant dans le cadre du partenariat avec PROPARGO une véritable politique d'aménagement durable, notre société entend renforcer son positionnement d'acteur de référence de l'urbain durable en milieu tropical.

Des efforts seront engagés pour aligner nos pratiques sur les meilleurs standards internationaux au niveau de la conception des immeubles et des espaces publics, mais aussi au niveau de leur exploitation et de leur gestion. Des projets d'éco-quartiers labellisés commencent déjà à voir le jour, comme à la ZAC Beauséjour à Sainte-Marie. Ces initiatives montrent notre volonté de participer à un développement urbain responsable à La Réunion. Nous sommes très heureux que PROPARCO, avec son savoir-faire et son expérience en matière environnementale et sociale, puisse nous accompagner dans ce processus.

Éric WUILLAI
Président-Directeur général,
CBo Territoria



PROPARCO évolue pour s'adapter aux enjeux planétaires et encourager une croissance durable et partagée. Pour accroître sans cesse la pertinence et l'impact de ses actions, elle s'appuie sur une gouvernance publique et privée originale, son réseau international, de solides partenariats et le fort engagement de ses équipes.

Une institution en mouvement

28 actionnaires

PROPARCO se distingue de ses homologues européens par son actionnariat public et privé du Nord et du Sud.

12 bureaux

PROPARCO est présente dans plus de soixante pays, grâce à son large réseau international. Elle dispose de douze bureaux régionaux répartis sur les quatre continents.

Un actionn

Un actionn

À sa création en 1977, PROPARCO était une filiale à 100 % de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), ancienne dénomination de l'Agence française de développement (AFD). Elle intervenait alors en capital-risque pour renforcer les fonds propres des sociétés privées en Afrique francophone. Afin de poursuivre sa croissance et faire rentrer les compétences du secteur privé dans ses instances de décision, elle ouvre son capital à l'actionnariat privé dès 1988. En 1990, son offre s'élargit avec une gamme diversifiée de prêts. Elle se transforme alors en société financière, agréée par les autorités bancaires françaises.

Durant les années 1990 et 2000, les augmentations de capital accompagnent l'évolution sectorielle et géographique de PROPARCO. Des institutions financières françaises et internationales, des sociétés de services, des industriels actifs dans sa zone d'intervention, font leur entrée dans l'actionnariat. En 2001 et en 2008, ses fonds propres sont portés à 143 M€ puis à 420 M€ pour soutenir la forte croissance de l'activité. Cette augmentation des ressources est marquée par l'entrée de fonds, de fondations éthiques et d'*impact investors*, reflétant l'attention croissante portée par PROPARCO à l'impact développemental, social et environnemental de ses actions.

Aujourd'hui, PROPARCO est détenue à plus de 70 % par des acteurs publics, majoritairement l'AFD avec 57 % du capital. Cette diversité d'investisseurs lui apporte une expertise décisive en matière de pilotage stratégique et de gouvernance et lui confère une réelle valeur ajoutée dans son approche des projets de financement. Elle ouvre également des opportunités intéressantes de collaborations et de partenariats avec PROPARCO en faveur du développement.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ORGANISMES FINANCIERS FRANÇAIS

BNP Paribas
BPCE IOM
CDC Entreprises ELAN PME
Coface
Crédit Agricole SA
Natixis
Société Générale

ENTREPRISES

Bolloré Africa Logistics
Groupe Bouygues
DMC
GDF Suez
Saur International
SIPH
Socotec International
Somdiaa
Véolia Eau

**RÉPARTITION
DU CAPITAL**
(420 M€)

ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Aga Khan Fund for Economic Development (AKFED)
Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE)
Bank of Africa Group (BOA Group SA)
Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)
Corporación Andina de Fomento (CAF)
Development Bank of Southern Africa (DBSA)
DEG

FONDS ET FONDATIONS ÉTHIQUES

Xavier de BAYSER
Amundi AFD Avenir Durables
Natixis Solidaire

Une institution au service du développement

Établissement public à caractère industriel et commercial,

l'AFD agit depuis plus de 70 ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et les collectivités dans l'outre-mer, selon la politique définie par le gouvernement français. Grâce à son réseau de 70 agences et bureaux dans le monde, dont neuf dans l'outre-mer et un à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé, appui aux agriculteurs et aux PME, adduction d'eau, lutte contre le réchauffement climatique, etc. En 2012, les financements approuvés par l'AFD s'élèvent à 6,97 Md€, dont près d'1,5 Md€ dans l'outre-mer.

Outre une palette variée d'instruments financiers, l'AFD propose à ses partenaires des outils de formation, de réflexion et d'évaluation. L'Afrique subsaharienne est la première zone d'intervention de l'Agence. Elle dispose aussi d'une forte implantation en Méditerranée et au Moyen-Orient, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'AFD collabore également avec les réseaux académiques pour contribuer aux débats sur le développement. Elle accompagne divers acteurs français : collectivités, entreprises, organisations de la société civile, etc. De même, elle a développé une large gamme de partenariats internationaux avec les agences d'aides européennes, les grandes banques de développement, mais aussi les nouveaux pays donateurs et des fondations privées. ■■■■■■

LE SOUTIEN DE L'AFD À PROPARCO

Être adossé à l'AFD confère à PROPARCO la solidité financière d'un actionnaire jouissant d'une notation de crédit AA+. Actionnaire principal de PROPARCO, l'AFD est également son seul prêteur. Les accords de sous-participation signés avec l'AFD permettent également à PROPARCO de renforcer sa capacité de financement. Une convention de **prestation de services** lui permet, par ailleurs, de bénéficier de l'appui de l'AFD dans le domaine logistique, de l'audit interne, des ressources humaines, des moyens informatiques et du back office.

D'un point de vue **opérationnel**, PROPARCO bénéficie de l'expertise des collaborateurs de l'AFD dans des secteurs variés tels que l'agriculture, la santé ou l'éducation. Elle s'appuie également sur le large réseau d'agences de l'AFD pour identifier de nouvelles opportunités de financement. De plus, les analyses économiques de l'AFD lui permettent d'accéder à des informations stratégiques importantes.

? TROIS QUESTIONS À

Lutaf KASSAM est membre du Comité exécutif de la Fondation Aga Khan pour le Développement et Directeur du Département Industrie et Infrastructures d'AKFED.

AKFED, agence de développement internationale, se consacre à la promotion de l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises dans les pays en développement. AKFED est actionnaire de PROPARCO depuis 1990.

Quel regard portez-vous sur les relations entre AKFED et PROPARCO ?

Lutaf KASSAM : AKFED et PROPARCO ont développé au fil des années des liens solides et durables, autour d'objectifs communs en faveur du développement. Cette proximité a créé une véritable relation de confiance et ouvert la voie à de nombreuses collaborations. AKFED et PROPARCO s'associent pour cofinancer des projets dans l'industrie, les infrastructures, le tourisme et les services financiers. Nos deux institutions échangent des idées sur leurs géographies et leurs secteurs

d'intervention. La participation au capital de PROPARCO permet aussi à AKFED d'établir des liens avec les autres actionnaires privés de PROPARCO. On peut donc parler d'un véritable partenariat.

Quelle communauté de vues partagent AKFED et PROPARCO ?

L.K. : La communauté d'intérêts et de points de vue entre AKFED et PROPARCO réside clairement dans les objectifs que nous partageons : contribuer au développement et financer des projets rentables. Nos expériences depuis plusieurs dizaines d'années montrent que ces deux objectifs sont conciliables et mêmes se renforcent l'un l'autre.

Comment percevez-vous votre rôle en tant qu'actionnaire de PROPARCO ?

L.K. : AKFED participe activement aux discussions sur les orientations stratégiques de PROPARCO, en apportant sa connaissance sectorielle et son expérience des pays émergents où notre institution est

implantée depuis plusieurs décennies. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est, au Pakistan, en Afghanistan et au Tadjikistan. Nous faisons bénéficier PROPARCO de cette expertise, et nous sommes également porteurs de nouveaux projets.



Un solide dispositif institutionnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Dov ZERAH

Vice-Président

Didier MERCIER

Administrateurs

Président

Dov ZERAH

Vice-président

Didier MERCIER

Jean-Jacques MOINEVILLE

Gilles BERGIN

Rémi GENEVEY

Odile LAPIERRE

Agence française de

développement

Stéphane FOUCAULT

BNP Paribas

Philippe SÉCHAUD

Banque marocaine du

commerce extérieur (BMCE)

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

BPCE International et outre-mer

Patricia LANTZ

Corporación Andina de Fomento

(CAF)

Cornelius Petrus VONK

CDC Entreprises Élan PME

Isabelle BÉBÉAR

Crédit Agricole SA

Éric HOTTELART

Development Bank of Southern

Africa (DBSA)

Admassu TADESSE

DEG

Karl WEINFURTER

Natixis

Jean-Claude GARDETTE

Dirigeants

Directeur général

Claude PÉRIOU

Directeurs généraux délégués

Colette GROSSET

Marie-Hélène LOISON

**Représentant
du comité
d'établissement
de l'AFD**

Benoît VERDEAUX

**Censeurs et
observateurs**

Censeurs statutaires :

Ministère de l'Économie

et des Finances

Frédéric CHOBLET

Ministère des Affaires

étrangères

Étienne ROLLAND-PIÈGUE



De gauche à droite :
Didier MERCIER (AFD),
Claude PÉRIOU (PROPARCO),
Dov ZERAH (AFD/PROPARCO),
Rémi GENEVEY (AFD).



De gauche à droite :
Jean-Jacques MOINEVILLE (AFD),
Éric HOTTELART (Crédit Agricole SA),
Étienne ROLLAND-PIÈGUE
(Ministère des Affaires étrangères),
Frédéric CHOBLET
(Ministère de l'Économie et des Finances).



De gauche à droite :
Éric BIO (BOAD),
Patricia LANTZ (BPCE International et outre-mer),
Stéphane FOUCAULT (AFD),
Isabelle BÉBÉAR (CDC Entreprises Élan PME).



En tant qu'institution financière spécialisée, PROPARCO est soumise aux dispositions du code monétaire et financier. Ses instances de gouvernance sont les garants de la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. Elles s'appuient sur l'expertise de ses membres issus du secteur privé et du secteur public.

Censeurs non statutaires :

Aga Khan Fund for Economic Development (AKFED)
Lutaf KASSAM

Banque Ouest-Africaine de développement (BOAD)
Éric BIO

BPCE
Josiane LANCELLE

Coface
Maëlia DUFOR

GDF Suez
Denis SIMONNEAU

Veolia Eau
Patrice FONLLADOSA

Commissaire du gouvernement

Claude WARNET

Commissaires aux comptes

Société MAZARS
Max DONGAR
Guillaume POTEL

Société KPMG
Arnaud BOURDEILLE
Malcolm MC LARTY

COMITÉ D'AUDIT

Président

Jean-Claude GARDETTE

Jean-Michel LATY
Bernard DIGUET

EN BREF

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) de PROPARCO est composé de 16 membres, dont dix personnes morales choisies parmi ses actionnaires. Son rôle est avant tout de déterminer les orientations stratégiques de PROPARCO et de veiller à leur mise en œuvre. Le CA se réunit quatre fois par an. Il est également chargé d'approuver la politique de tarification des prêts et garanties, le plan d'affaires et les projets d'investissements stratégiques, ainsi que toute opération susceptible d'affecter significativement le résultat de PROPARCO, son bilan ou son profil de risques. À travers l'expertise de ses membres, issus d'institutions financières internationales de développement, du secteur bancaire, du secteur industriel ou de fonds éthiques, le CA joue ainsi un rôle déterminant dans la performance et le développement de PROPARCO.

Le Comité d'investissement consultatif

Le Comité d'investissement consultatif (CIC) de PROPARCO est composé de 13 à 16 membres, dont le tiers au moins est membre du CA. Il est consulté par la Direction générale de PROPARCO pour émettre un avis sur tout concours financier inférieur à 30 M€, ne nécessitant pas l'accord préalable du CA. Il est chargé d'apprécier la cohérence des projets avec les orientations stratégiques de PROPARCO, avec les missions assignées au groupe AFD, mais aussi ses conditions financières et ses principaux risques. Il joue un rôle fondamental dans le cycle du projet de PROPARCO, puisqu'il s'agit de la dernière instance devant laquelle le projet est présenté avant décision de la Direction générale. Le CIC se réunit mensuellement, en présence de ses membres ou au moyen de consultations électroniques.

De gauche à droite :
Mahmoud RAJAN (AKFED),
Marie-Hélène LOISON (PROPARCO),
Benoît VERDEAUX (CE de l'AFD),
Arnaud BOURDEILLE (KPMG),
Claude WARNET (Commissaire du gouvernement),
Odile LAPIERRE (AFD).



De gauche à droite :
Pascale LEFEVRE (Coface),
Brahim BENJELLOUN-TOUIMI (BMCE),
Denis SIMONNEAU (GDF Suez),
Max DONGAR (MAZARS).

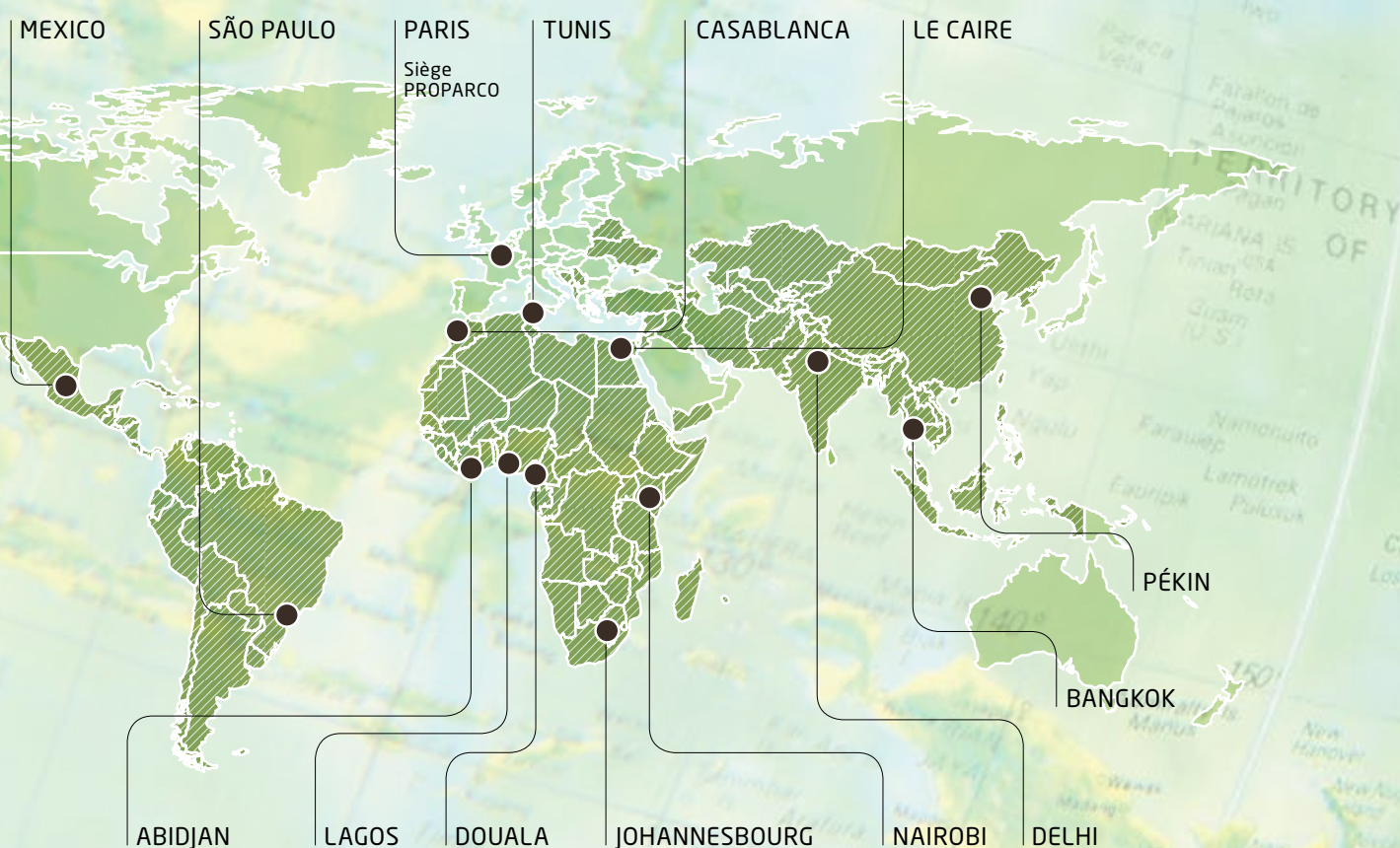


De gauche à droite :
Colette GROSSET (PROPARCO),
Jean-Claude GARDETTE (Natixis),
Josiane LANCELLE (BPCE),
Philippe SÉCHAUD (BNP Paribas).

→ IMPLANTATIONS

PROPARCO est présente dans 60 pays sur quatre continents. Elle évolue au plus près du tissu économique local pour toujours mieux répondre aux besoins de ses clients. Elle s'appuie sur ses 12 bureaux et le réseau d'agences de l'AFD.

Une présence internationale



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Ouest
ABIDJAN

31 %
du portefeuille

Afrique australe et Madagascar
JOHANNESBOURG

975 M€
en portefeuille
Au 31 décembre 2012

Nigéria
LAGOS

Afrique de l'Est
NAIROBI

Afrique centrale
DOUALA

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Amérique centrale et Caraïbes
MEXICO

18,5 %
du portefeuille

Amérique du Sud
SÃO PAULO

575 M€
en portefeuille
Au 31 décembre 2012

ASIE

Asie du Nord et du Sud-Est
BANGKOK

18,5 %
du portefeuille

Asie du Sud
DELHI

575 M€
en portefeuille
Au 31 décembre 2012

Chine
PÉKIN

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

Maghreb
CASABLANCA

25 %
du portefeuille

Moyen-Orient
LE CAIRE

758 M€
en portefeuille
Au 31 décembre 2012

Tunisie
TUNIS

OUTRE-MER

5 %
du portefeuille

165 M€
en portefeuille
Au 31 décembre 2012

Multi-Pays, **2 %** du portefeuille, 74 M€ en portefeuille, au 31 décembre 2012

Des partenariats pour le développement

PROPARCO est au cœur d'un réseau de partenaires publics et privés qui lui permettent de jouer pleinement son rôle de catalyseur. Depuis 20 ans, ce réseau est riche de la présence d'institutions financières de développement européennes (EDFI), de banques régionales et nationales, d'institutions multilatérales et de banques commerciales, locales et internationales.

Depuis 2007, PROPARCO intensifie sa collaboration avec d'autres institutions financières de développement et investisseurs privés. Ces partenariats ont été l'un des moteurs de sa croissance durant ces dernières années. Ils lui permettent d'accroître sa capacité de mobilisation financière et de réduire les coûts d'instruction pour ses contreparties. C'est aussi un moyen de bénéficier de l'expérience géographique et sectorielle de ses partenaires, et plus largement de partager avec eux son savoir-faire et son expertise. En termes de développement, cette coopération lui permet d'accéder à de nouveaux réseaux d'origine.

EDFI : au cœur de la coopération européenne

Depuis 1992, PROPARCO est un membre actif d'EDFI, l'association des institutions financières de développement européennes. Son rôle est de favoriser et de renforcer la coopération technique et financière entre les 15 institutions bilatérales qui la composent, toutes dédiées au soutien au secteur privé dans les pays émergents et en développement. Depuis 2004, des membres d'EDFI se sont associés pour créer deux facilités de cofinancement : l'EFP (*European Financing Partners*) et l'ICCF (*Interact Climate Change Facility*). Leur objectif :

accroître leur capacité de financement et partager les risques.

Créé en 2004 par PROPARCO et neuf autres EDFI, avec la participation de la Banque européenne d'investissement (BEI), EFP est un véhicule de cofinancement dédié au soutien du secteur privé dans la zone Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Grâce à une procédure d'approbation unique, intégrant l'ensemble du cycle du projet, le dispositif permet un maximum d'efficacité dans le financement des programmes. L'enveloppe d'EFP a été réabondée quatre fois depuis sa création et s'élève aujourd'hui à 225 M€. PROPARCO a également participé avec 10 autres EDFI, la BEI et l'AFD, à la création de la facilité ICCF, dont le but est de soutenir des projets contribuant à la lutte contre le changement climatique. La première enveloppe s'élevait à 305 M€. En 2012, PROPARCO est restée l'un des moteurs de cette coopération, avec trois des sept projets approuvés par EFP, ainsi que trois des six projets approuvés par l'ICCF.

PROPARCO, DEG et FMO : une coopération tripartite renforcée

Parmi les EDFI, PROPARCO collabore avec ses homologues allemande et néerlandaise DEG et FMO depuis 1998 et 2007 respectivement. En 2012, cette coopération s'est intensifiée,

avec 18 projets communs signés, soit près du quart des opérations de l'année pour PROPARCO. La facilité de financement conjointe, signée en octobre 2012, marque elle-même une nouvelle étape dans le renforcement de ces partenariats. Elle vise à favoriser le cofinancement de projets par la mise en commun de moyens pour les phases d'instruction, d'investissement, de négociation et de suivi. Les synergies ainsi dégagées devraient permettre aux trois partenaires d'approcher de façon coordonnée des projets de grande taille et ainsi de se positionner sur des transactions plus importantes.

Partenariats avec les actionnaires

PROPARCO entretient également avec ses actionnaires des relations privilégiées. Des collaborations peuvent être engagées autour de projets ou certains secteurs d'activité. À titre d'exemple, PROPARCO et AKFED se sont associés pour cofinancer des projets dans les secteurs du tourisme, des infrastructures ou de la microfinance. Des partenariats plus larges sont également noués avec le groupe AFD. La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et l'AFD ont ainsi signé plusieurs accords de coopération, autour de financements, d'appuis

au renforcement des capacités et dans le domaine de la formation. Des accords similaires ont été passés avec la Banque de Développement pour l'Afrique Australe (DBSA). Par ailleurs, PROPARCO partage avec ses actionnaires ses connaissances sur le continent africain et les géographies du Sud. Des initiatives communes peuvent également être engagées. CDC Entreprises et PROPARCO ont, par exemple, lancé les fonds de fonds Avernoès et Avernoès II pour encourager le développement du capital-investissement dans la région Méditerranée.

Un accord de partenariat avec la SFI

En octobre 2009, en pleine crise financière, PROPARCO a signé un accord de coopération avec la Société financière internationale (SFI), entité de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé, et ses homologues allemande et néerlandaise DEG et FMO. L'objectif : faciliter les démarches de cofinancement de projets dans des régions en développement délaissées par les banques commerciales. Grâce à cet accord, les clients de la SFI et des institutions partenaires peuvent désormais bénéficier d'un soutien plus rapide et plus important, à travers la syndication de prêts. De leur côté, les prêteurs

peuvent instruire les projets plus facilement et à moindre coût, grâce à la mise en commun des ressources.

En 2012, PROPARCO a participé au financement de deux projets dans le cadre de cet accord : construction d'un terminal à conteneurs dans le port de Lomé au Togo et soutien à un transformateur de fruits et légumes biologiques en Chine.

Autres partenariats bilatéraux

PROPARCO capitalise sur le succès de sa coopération avec les EDFI et la SFI pour construire des partenariats bilatéraux avec des établissements financiers, tels que la Banque africaine de développement (BAD) et la *Development Bank of South Africa (DBSA)*, ou des sociétés privées dédiées à la promotion du développement, comme l'EAIIF (*The Emerging Africa Infrastructure Fund Limited*). Aujourd'hui, de nouveaux partenariats sont envisagés avec d'autres acteurs européens ainsi que des investisseurs privés en Afrique.

22 %

des signatures 2012 ont été réalisées dans le cadre de cofinancements avec le FMO ou la DEG.



INDONÉSIE

UN PROJET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PROPARCO a coordonné un prêt senior d'un montant total de 80 MUS\$ sur 10 ans en faveur de PT Energi Sengkang (PTES), en associant les deux institutions financières de développement néerlandaise, FMO, et allemande, DEG. Ce financement permettra l'extension de 120 MW d'une centrale électrique à cycle combiné située dans le sud de Sulawesi, en Indonésie. Après expansion, la centrale de 315 MW fournira plus d'un tiers de la production du réseau d'électricité dans cette région. L'utilisation accrue de gaz réduira la dépendance de la compagnie nationale d'électricité à l'égard des générateurs diesel, coûteux et peu respectueux de l'environnement. L'intensification de la coopération entre les institutions européennes et la capacité de PROPARCO de jouer un rôle de coordinateur permettent un positionnement sur les opérations de financement plus importantes.

UN RÔLE D'ARRANGEUR RENFORCÉ

L'année 2012 marque le développement de l'activité de PROPARCO comme arrangeur de transactions financières à forte valeur ajoutée. En tant qu'arrangeur, PROPARCO est notamment chargée d'assurer l'interface entre l'emprunteur et les prêteurs, la mobilisation des ressources dans les meilleurs délais, l'organisation des *due diligences* jusqu'à la mise en chantier des projets.

Sans compter les sous-participations de l'AFD, PROPARCO a arrangé trois transactions en 2012, mobilisant 37 M€ auprès d'ICCF, 37 M€ de la DEG, 46 M€ de la FMO et 41 M€ d'autres partenaires. PROPARCO a mobilisé la facilité de l'ICCF pour un projet éolien en Turquie et a joué le rôle de chef de file de deux projets d'efficacité énergétique avec la centrale à gaz de Sengkang en Indonésie et la centrale d'Azito en Côte d'Ivoire.



L'équipe exécutive

Direction générale

Claude PÉRIOU {1}
Directeur général

Marie-Hélène LOISON {2}
Directrice générale déléguée
en charge des Opérations

Colette GROSSET {3}
Directrice générale déléguée
en charge du Secrétariat général

Jérôme BERTRAND-HARDY {4}
Adjoint à la Directrice générale
déléguée en charge des Opérations
bertrand-hardyj@proparco.fr

Ghislain DE VALON {5}
Adjoint à la Directrice générale déléguée
en charge du Secrétariat général
devalong@proparco.fr

Opérations

Jean-Pierre BARRAL {6}
Responsable de la division
Infrastructures et mines
barraljp@proparco.fr

Sophie LE ROY {7}
Responsable adjointe
de la division Banques et
marchés financiers
leroy@s@proparco.fr

Laurent KLEIN {8}
Responsable de la division
Participations et
Fonds propres
kleinl@proparco.fr

Stéphanie LANFRANCHI {9}
Responsable de la division
Entreprises
lanfranchis@proparco.fr

Secrétariat général

Cécile COUPRIE {10}
Directrice administrative
et financière
coupriec@proparco.fr

Jean-Baptiste SABATIÉ {11}
Directeur des risques
sabatiej@proparco.fr

Yazid SAFIR {12}
Directeur du portefeuille
safiry@proparco.fr

Catherine BAREYRE {13}
Directrice juridique
bareyrec@proparco.fr

Odile CONCHOU {14}
Responsable de la division
Environnement, Social et Impact
conchouo@proparco.fr





La réussite de PROPARCO témoigne de la pertinence de son modèle fondé sur un équilibre entre rentabilité financière et impact développemental. Sa gamme de produits financiers de long terme, son offre d'assistance technique, son expertise multisectorielle sont autant d'atouts qui lui permettent d'accompagner efficacement le secteur privé.

Un modèle unique

10%

de signatures en monnaie locale.
En 2012, PROPARCO a octroyé des financements en 10 devises différentes pour un montant total de 71 M€ au total.

24%

de transactions en fonds propres.
PROPARCO a signé, en 2012, 18 concours en fonds propres, soit 24 % du total des concours. Cela représente un volume d'investissement de 78 M€.

PROPARCO propose une gamme complète d'instruments financiers de long terme - prêts, prises de participation et garanties. Pour répondre aux besoins de ses clients, PROPARCO s'attache à développer son offre de financement en monnaie locale.

Offrir une large gamme d'instruments financiers



« Pour répondre toujours mieux aux besoins de nos clients, nous avons développé une offre financière de long terme diversifiée avec des solutions sur mesure adaptées à chaque géographie. »

Colette GROSSET
Directrice générale déléguée en charge
du Secrétariat général, PROPARCO

Prêter à long terme

PROPARCO dispose d'une gamme de prêts diversifiée : seniors, mezzanines convertibles, etc. Libellés en devise ou en monnaie locale, ils s'échelonnent de 3 à 100 M€, sur une durée pouvant aller de 5 à 20 ans. Depuis 2007, PROPARCO bénéficie d'un accord de sous-participation avec l'Agence française de développement (AFD). Ce mécanisme lui permet d'accroître sa capacité d'intervention, grâce aux financements complémentaires de sa maison-mère. Elle peut, de cette façon, se positionner sur des projets de plus grande taille et peser davantage sur le montage des opérations. En 2012, le montant des sous-participations de l'AFD s'est élevé à 60 M€. PROPARCO a également accès à des dispositifs de cofinancement avec d'autres institutions financières de développement pour lever des ressources additionnelles.

Intervenir en fonds propres

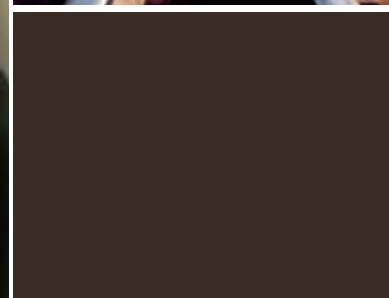
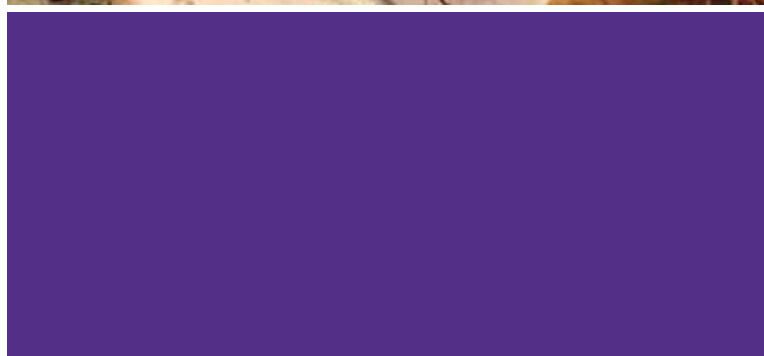
PROPARCO intervient en fonds propres et quasi-fonds propres dans le capital de sociétés porteuses de croissance au Sud. Elle peut mobiliser une large gamme d'instruments de haut de bilan tels que les apports en capital, les comptes courants d'actionnaires,

Une expertise multisectorielle

Le financement du secteur privé dans les pays du Sud requiert une solide expertise sectorielle. PROPARCO s'est dotée, au fil des années, de compétences reconnues dans des secteurs d'activité comme les infrastructures, les banques, l'agriculture, l'industrie ou le climat.

« Depuis sa création, PROPARCO met sa double compétence financière et technique au service du développement durable. L'expertise de ses équipes dans les secteurs clés du développement lui confère un avantage indéniable pour accompagner l'essor du secteur privé. »

Marie-Hélène LOISON
Directrice générale déléguée
en charge des Opérations, PROPARCO



INFRASTRUCTURES

Des infrastructures efficaces sont indispensables pour attirer les investissements privés, développer le tissu économique local et fournir les services essentiels aux populations. Pour répondre à ces défis, PROPARCO participe au financement de grands projets d'infrastructures. Son objectif : développer les infrastructures, améliorer leur qualité et renforcer leur accès au plus grand nombre.

Avec ses ressources de long terme, PROPARCO soutient des projets dans des secteurs variés : l'énergie, les télécommunications, les transports (aérien, ferroviaire, maritime et routier), l'eau et l'assainissement. Dans les pays émergents, elle concentre ses financements dans le développement des énergies renouvelables : l'éolien, la géothermie, l'hydraulique, le solaire, la biomasse et le biogaz. PROPARCO soutient également des projets miniers avec un haut niveau d'exigence en matière de transparence fiscale et de standards environnementaux et sociaux.

BANQUES ET MARCHÉS FINANCIERS

L'accès au financement est l'un des principaux obstacles au développement des entreprises. Leur croissance est tributaire d'une meilleure efficacité des marchés bancaires et financiers. PROPARCO soutient l'activité des institutions financières, avec l'objectif de renforcer les capacités locales de financement à long terme. Dans sa zone d'intervention historique, PROPARCO propose à ses clients des lignes de crédit à long terme et des apports en capital. Dans les pays émergents, son offre se concentre sur des lignes de crédit dédiées à des secteurs spécifiques tels que les énergies renouvelables et l'agriculture.

PROPARCO soutient également les institutions de microfinance qui permettent d'agir en profondeur sur le tissu économique local et d'améliorer l'accès au financement des plus défavorisés. Elle se diversifie également vers des secteurs comme l'assurance, la réassurance et le leasing.

ENTREPRISES

Moteurs de la croissance économique d'un pays, les entreprises sont une source de revenus pour les États et représentent un important réservoir d'emplois. Elles jouent également un rôle fondamental dans la définition et la diffusion de bonnes pratiques environnementales et sociales. PROPARCO finance le développement d'entreprises locales, régionales et internationales, avec un effet significatif et durable sur la croissance.

Le défi alimentaire et la croissance des marchés de consommation font du soutien au secteur agro-industriel une priorité. PROPARCO intervient également dans l'industrie manufacturière, les matériaux de construction, le tourisme durable, l'éducation supérieure et la santé. En plus de son offre de financements, elle accompagne ses clients dans l'amélioration de leur performance environnementale et sociale. Son offre permet aux entreprises d'accéder à des ressources de long terme, souvent peu disponibles sur les marchés locaux.



CLIMAT

Le changement climatique est au cœur de la stratégie de PROPARCO, qui s'attache à promouvoir des modèles économiques sobres en carbone. Sa logique d'intervention est double : lutter contre le changement climatique et optimiser l'utilisation des ressources. PROPARCO soutient de nombreux projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Elle est aussi engagée dans la diffusion et la promotion de standards environnementaux élevés auprès de ses clients et investisseurs.

PROPARCO décline auprès du secteur privé la stratégie « climat-développement » de l'AFD. Dans ce cadre, elle applique une politique de sélectivité des projets en fonction de leur impact sur le climat. L'empreinte de ses projets est systématiquement mesurée à partir d'une estimation *ex ante* des émissions de gaz à effet de serre générées, évitées ou réduites chaque année.



Des partenariats géographiques différenciés

PROPARCO intervient sur les quatre continents, des grands émergents aux pays les plus pauvres. Elle a vocation à catalyser l'investissement privé au service d'un développement durable, notamment dans les régions instables, en crise ou sortie de crise.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne est en pleine croissance. Elle montre, depuis quelques années, un nouveau visage.

Son essor démographique, la richesse de ses ressources naturelles, son capital humain, son potentiel agricole et énergétique, mais aussi les opportunités liées à l'émergence d'une classe moyenne et d'un véritable marché intérieur, sont autant d'opportunités nouvelles pour la région. Toutefois, des défis subsistent pour que l'Afrique subsaharienne transforme tout ce potentiel en une croissance durable et partagée dans la région. Face à ces défis, PROPARCO réaffirme la priorité de l'Afrique subsaharienne dans sa stratégie. Son intervention se structure autour de trois axes principaux : l'approfondissement des marchés financiers, le développement des infrastructures et la modernisation des filières agricoles et agro-industrielles.

En 2012, PROPARCO a signé des opérations phares dans le secteur des énergies propres et des énergies renouvelables en Afrique subsaharienne.

+ 40 %
de signatures en 2012
par rapport à 2011



MOYEN-ORIENT ET MÉDITERRANÉE

Avec un portefeuille de 758 M€ dans la région, PROPARCO est la plus « méditerranéenne » des institutions financières de développement européennes.

Deux ans après les Printemps arabes, les pays de la région semblent encore à la recherche d'un modèle de développement pérenne, tenant compte des aspirations économiques et sociales d'une population jeune en forte progression. Pour accompagner ces transitions politiques et soutenir une croissance inclusive, PROPARCO a choisi de concentrer ses efforts en faveur de l'emploi. Cela se traduit par le soutien d'initiatives dans le secteur de l'enseignement supérieur et de l'aménagement du territoire, et par l'appui au développement du tissu de PME, y compris par l'intermédiation financière. Elle accompagne, par ailleurs, la transition énergétique dans la région à travers le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables.

25 %

du portefeuille de PROPARCO
au 31 décembre 2012

En 2012, PROPARCO a poursuivi la croissance de son portefeuille avec de nouveaux projets dans les secteurs de l'éducation, de l'agro-industrie et des énergies renouvelables notamment.

ASIE

L'Asie connaît la croissance économique la plus rapide de toutes les régions du monde.

Ce dynamisme est porteur d'opportunités, mais aussi de défis inédits. Que ce soit en matière de lutte contre le changement climatique ou de répartition des fruits de la croissance, les pays asiatiques doivent penser leurs stratégies de croissance à partir de problématiques locales et mondiales. Dans la région, PROPARCO a appuyé le développement de modèles économiques durables conciliant environnement et réduction des inégalités. Elle cible quelques secteurs d'activité, notamment la santé, l'éducation supérieure, les énergies renouvelables ou la microfinance. Dans la région du Mékong, elle articule son action autour de trois axes principaux : le soutien au secteur bancaire, le développement des infrastructures et l'appui direct aux entreprises.

PROPARCO a renforcé son action en Asie, en particulier en Asie du Sud, avec de nombreux projets en Inde et en Indonésie.

+ 34 %
de signatures en 2012
par rapport à 2011

OUTRE-MER

L'année 2012 marque le retour de PROPARCO dans l'outre-mer.

Pénalisées par des handicaps structurels liés à l'insularité et à des risques naturels élevés, les économies ultramarines sont caractérisées par des fragilités économiques et sociales plus prononcées qu'en métropole. Dans ce contexte, PROPARCO apporte son soutien au secteur de l'aménagement urbain durable, ainsi qu'au développement des petites et moyennes entreprises. Elle mobilise, à cet effet, ses outils en fonds propres, peu disponibles en outre-mer. Grâce à sa connaissance des pays limitrophes, PROPARCO s'attache plus globalement à accompagner le secteur privé ultra-marin vers une meilleure intégration dans son environnement régional.

En 2012, PROPARCO a souscrit à l'émission d'obligations convertibles de CBo Territoria, une société réunionnaise d'aménagement, pour un montant de 8,5 M€.

8,5 M€
de signatures en 2012

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

En 2012, PROPARCO a conforté son engagement en Amérique latine et Caraïbes, une région en pleine croissance et à fort potentiel.

Au cours de la dernière décennie, cette région a réussi des transformations remarquables, en s'appuyant notamment sur une gestion macro-économique de meilleure qualité, des politiques publiques plus efficaces et des innovations sociales réussies. Mais elle reste confrontée à de nombreux défis : inégalités sociales – avec plus de 30 % de la population vivant dans la pauvreté –, enjeux environnementaux et climatiques, déficit en termes d'infrastructures. Dans ce contexte, PROPARCO oriente son activité en faveur d'une croissance verte et solidaire. Elle soutient le développement des infrastructures d'éducation et de santé, la microfinance, l'essor des énergies renouvelables et le financement du secteur agro-industriel.

8 pays
d'intervention en 2012

En 2012, PROPARCO a étendu sa présence en Amérique latine. Elle est intervenue pour la première fois au Costa Rica et au Honduras et a réalisé de nouveaux financements dans six autres pays d'Amérique latine.



Le soutien de PROPARCO au secteur privé dans les pays du Sud n'est pas que financier. D'autres formes plus qualitatives d'appuis peuvent être apportées à ses clients à travers de l'assistance technique, l'accès à son réseau d'affaires ou le partage de connaissances.

Une démarche complète d'accompagnement

Offrir de nouvelles opportunités

En sus de ses financements, PROPARCO offre à ses clients un accès à son réseau de partenaires et celui de l'AFD : agences d'aides, banques de développement, institutions financières, fonds d'investissement, entreprises, etc. L'objectif : accélérer leur développement et les aider à s'intégrer dans le tissu économique local et régional. Une première transaction avec PROPARCO peut également constituer un tremplin vers de nouveaux financements du groupe AFD. D'autres opportunités leur sont également

offertes comme, par exemple, bénéficier d'une tribune dans le cadre des conférences organisées par le Groupe. Dans certains cas, PROPARCO formalise ses appuis dans le cadre de partenariats globaux. Avec un objectif : renforcer les collaborations avec ses clients autour d'objectifs communs de développement.

Accompagner un développement endogène

Bénéficier du soutien financier de PROPARCO, c'est également bénéficier de l'expertise

multisectorielle de ses équipes et de son offre d'assistance technique. Elle leur fait aussi profiter de sa connaissance approfondie de ses zones d'intervention, en particulier de l'Afrique subsaharienne.

Enfin, lorsqu'elle entre au capital d'une entreprise, notamment familiale, PROPARCO contribue à son institutionnalisation. La reconnaissance de ses standards élevés, au niveau environnemental, social et de la gouvernance, confère à ses clients une crédibilité renforcée et une image d'entreprise responsable.

UN PARTENARIAT CONTRE LA MALNUTRITION

Le groupe français Nutriset a développé une gamme innovante de produits alimentaires, destinée à la prévention et au traitement de la malnutrition infantile dans les pays en développement. Il est aujourd'hui la référence sur le marché des produits à haute valeur nutritionnelle auprès des institutions internationales et des ONG.

En 2010, PROPARCO a signé un accord de partenariat stratégique avec Nutriset, afin de l'accompagner dans le développement de son réseau de producteurs locaux PlumpyField en Afrique subsaharienne. Cet accord permet notamment à Nutriset de bénéficier du réseau d'affaires de PROPARCO et de prendre part aux travaux de recherche et aux conférences du groupe AFD sur le thème de la malnutrition et de la sécurité alimentaire.

Il prévoit également l'étude d'opportunités d'octroi de financements aux producteurs locaux de son réseau PlumpyField via les outils de financement du Groupe. En 2012, PROPARCO a octroyé un prêt de 4 M€ au groupe Onyx Développement, regroupant 13 entreprises en France et à l'étranger, dont Nutriset, pour soutenir le développement de ce réseau.



Zumstein Mickaël/Agence Vu



KENYA

DÉVELOPPER LE SECTEUR DE LA MICROASSURANCE

Les besoins d'assurance contre les risques – décès, accident, invalidité, dommages aux biens, santé, agriculture, etc. – sont considérables, avec un marché évalué entre 1 et 1,5 milliard de personnes. Créé en 2009, LeapFrog Financial Inclusion est un fonds d'investissement spécialisé dans la microassurance en Afrique et en Asie. En 2010, PROPARCO a financé à hauteur de 250 000 € les activités d'assistance technique de sa structure d'appui LeapFrog Labs. Par ce biais, PROPARCO a contribué au développement de la société d'assurance APA, au Kenya. L'assistance technique, engagée en 2012, a permis à APA d'améliorer son système d'information et de développer son offre de produits d'assurance santé à destination des populations à revenus modestes.

L'objectif : aider les entreprises à développer de nouveaux produits et services ou à mettre en place des modes de production et d'organisation innovants. PROPARCO a également lancé une offre de conseil financier à destination des petites et moyennes entreprises (PME).

Renforcer les capacités

Le secteur privé n'a pas seulement besoin de financement. Pour innover et se renforcer, il a aussi besoin d'accompagnement dans des domaines aussi variés que la gouvernance, la gestion financière, les ressources humaines ou encore la gestion environnementale et sociale. C'est pourquoi, en complément de sa gamme d'instruments financiers, PROPARCO propose une assistance technique destinée à renforcer la viabilité des projets de ses clients, à soutenir les initiatives innovantes et à pérenniser des modèles économiques responsables et à fort impact. Son offre d'expertise s'adresse principalement aux entreprises et institutions financières avec lesquelles elle entretient une relation d'affaires.

Ces projets d'accompagnement technique ont été, jusqu'à présent, essentiellement financés par l'enveloppe d'assistance technique

du Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA). Ces ressources permettent de financer des missions d'expertise auprès des sociétés de son portefeuille, ainsi que les programmes d'assistance technique des fonds d'investissement. En 2012, PROPARCO a octroyé une subvention de 250 000 € au fonds d'investissement I&P, pour le soutien au renforcement des capacités des PME d'Afrique de l'Ouest de son portefeuille. PROPARCO accompagne également ses clients dans l'amélioration de leurs performances environnementales et sociales. Pour cela, elle mobilise principalement la Facilité d'appui au renforcement des capacités de gouvernance (FRCG) de l'AFD. En 2012, les banques NIC au Kenya et BCP au Maroc ont bénéficié de cet accompagnement.

Une nouvelle offre d'accompagnement à l'innovation a été mise en place en 2012.

PROPARCO place la gestion des risques au cœur de son fonctionnement. Elle s'appuie sur un dispositif global qui lui permet de gérer tant les risques de crédit, que les risques environnementaux et sociaux ou les risques de non-conformité.

Un dispositif efficace de gestion des risques

Un cadre global de gestion des risques

PROPARCO dispose d'un système de surveillance des risques de qualité conforme aux meilleurs standards internationaux. Ce système repose notamment sur un système de limites opérationnelles par géographie, par secteur, par contrepartie et par produit. Il s'appuie également sur des méthodes de provisionnement prudentes et l'examen trimestriel du portefeuille jugé sensible par le comité des risques. Celui-ci est également chargé de surveiller les risques financiers (taux, change, liquidité) susceptibles d'affecter la rentabilité et la solidité financière de PROPARCO. Ce dispositif complet et efficace lui permet d'avoir une bonne maîtrise des risques comme l'illustre, notamment, le faible niveau de prêts non performants (1,8 % du portefeuille au 31 décembre 2012) ou des impayés (2,1 % du portefeuille au 31 décembre 2012). PROPARCO est, par ailleurs, faiblement exposée aux risques de change et de taux d'intérêt du fait de la politique d'adossement de l'AFD. Une politique qui lui donne la solidité financière d'un actionnaire jouissant d'une notation AA+.

L'analyse des risques dans le cycle du projet

L'analyse des risques est partie intégrante du cycle de projet. PROPARCO sollicite, pour chaque projet, des avis indépendants tant pour analyser et évaluer les risques de crédit que les risques financiers, juridiques, environnementaux et sociaux, ou de conformité. Toute décision de financement repose ainsi sur l'examen approfondi et contradictoire des différents facteurs de risque par les instances de gouvernance de PROPARCO. Chaque financement fait l'objet d'un suivi durant toute sa durée de vie en portefeuille. L'évolution de son profil de risques est analysée de façon contradictoire sur une base semestrielle.

La maîtrise des risques environnementaux et sociaux

PROPARCO accorde une attention toute particulière à la maîtrise des risques environnementaux et sociaux (E&S). Elle s'assure de l'engagement de ses clients à les éliminer, et, lorsqu'ils sont inévitables, à les réduire ou à les compenser. Lors de leur identification, les projets sont classés en fonction de leurs risques E&S. Ces niveaux de risques déterminent le

niveau de diligences E&S de PROPARCO et les standards de référence appliqués aux projets. Après évaluation, des pistes d'amélioration sont négociées avec les clients et des engagements introduits dans la documentation juridique. Le suivi de la mise en œuvre de ces engagements est généralement mené tous les ans. Le cas échéant, des plans d'action complémentaires peuvent être envisagés. PROPARCO peut également proposer à ses clients un accompagnement technique pour améliorer leurs performances E&S (certifications, formations, etc.).

La politique de sécurité financière

PROPARCO s'est dotée d'un corps de procédures et de dispositions contractuelles afin de lutter contre la corruption, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité financière du groupe AFD, lui permet de prévenir, détecter, surveiller et maîtriser le risque de non-conformité lié à ses activités et à sa zone d'intervention. Il repose sur un ensemble de points de contrôle aux différents stades de la vie d'un projet : évaluation de la qualité des contreparties lors de l'instruction (fiabilité des comptes, qualité de la gouvernance interne, diligences réputationnelles et antiterroristes, etc.), dispositions dans les conventions de financement, suivi des modalités d'exécution et de financement, contrôle lors de la phase de versement, etc.

Mesurer les résultats

La mesure des résultats, associée à une démarche de capitalisation, est un levier essentiel pour mieux concevoir les projets et maximiser, à terme, leur contribution au développement. S'il n'existe pas encore d'outils standardisés pour reporter les résultats de façon homogène, PROPARGO collabore avec d'autres institutions financières de développement en vue d'harmoniser les indicateurs de mesure de la contribution au développement. Le partage d'expériences autour des projets financés permet de compléter cette initiative. Par ce biais, PROPARGO participe à l'amélioration et à la diffusion des pratiques de mesure des résultats et de financement du secteur privé.



PROPARCO a conforté en 2012 son activité, avec un portefeuille de 3,1 Md€ et 740 M€ de signatures. Des résultats qui confirment sa place parmi les principales institutions financières européennes de développement.

Les annexes

**3,5 Md€
de bilan**

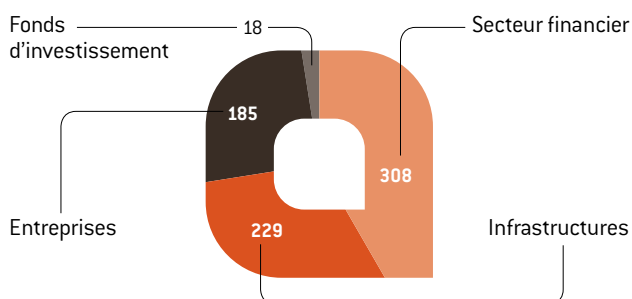
au 31 décembre 2012. Le bilan de PROPARCO s'est accru de 14 % par rapport à l'année précédente.

**170
collaborateurs**

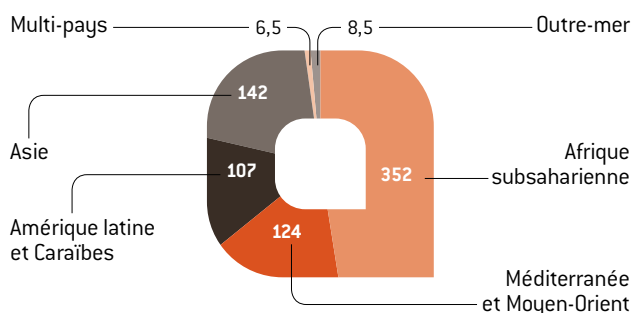
PROPARCO s'appuie sur des équipes professionnelles et engagées du siège et de son réseau de bureaux régionaux.

Les résultats opérationnels

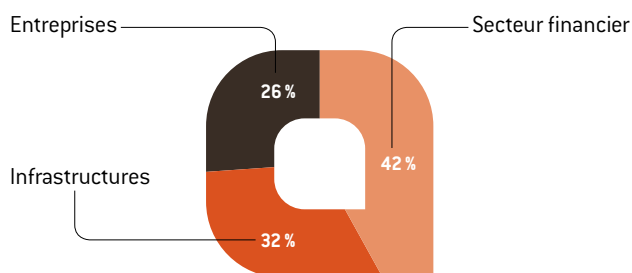
SIGNATURES TOTALES PAR SECTEUR EN 2012
(en M€)



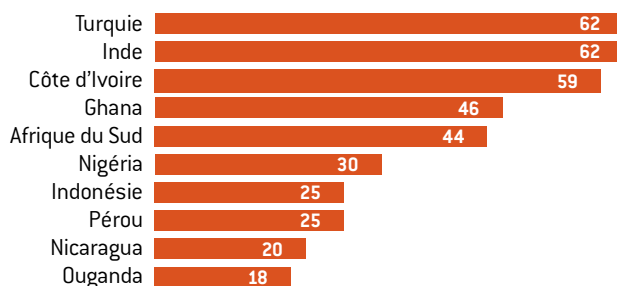
SIGNATURES TOTALES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2012
(en M€)



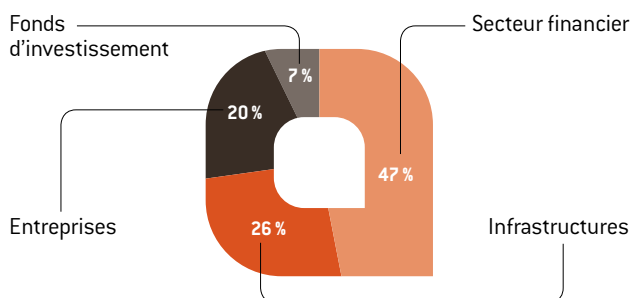
SIGNATURES DE PRÊTS PAR SECTEUR EN 2012
(en % du total des signatures de prêts)



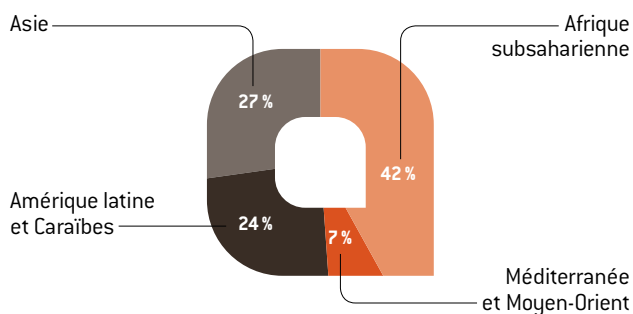
SIGNATURE DE PRÊTS PAR PAYS EN 2012
(en M€) pour les dix premiers pays



SOUSCRIPTION DE PARTICIPATIONS PAR SECTEUR EN 2012
(en % du total des souscriptions de participations)

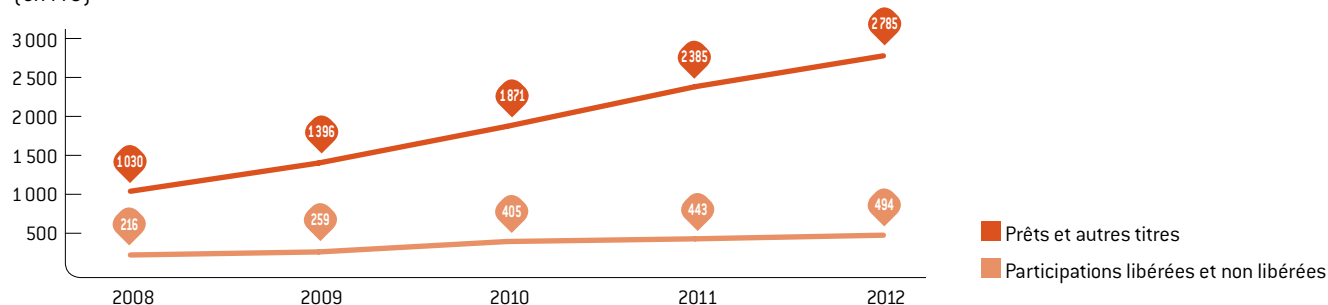


SOUSCRIPTION DE PARTICIPATIONS PAR GÉOGRAPHIE EN 2012
(en % du total des souscriptions de participations)

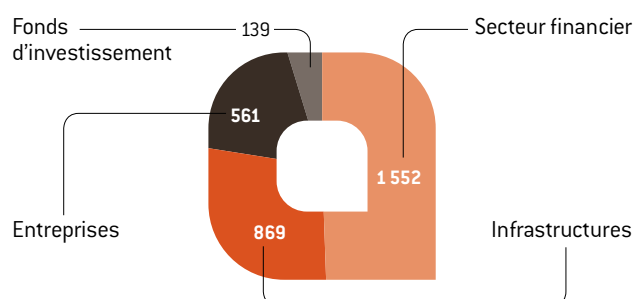


PORTFEUILLE TOTAL PAR PRODUIT 2008-2012

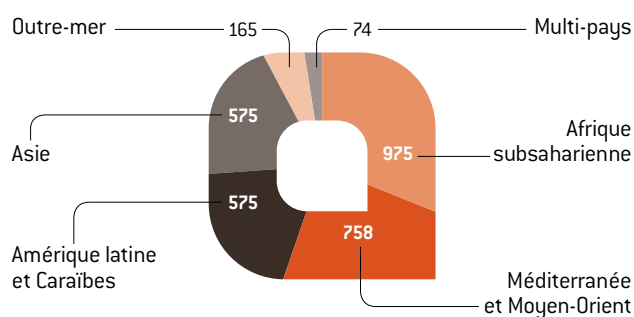
(en M€)

**PORTFEUILLE TOTAL PAR SECTEUR**

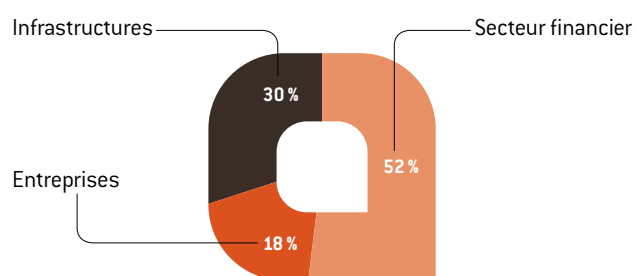
(en M€) au 31 décembre 2012

**PORTFEUILLE TOTAL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

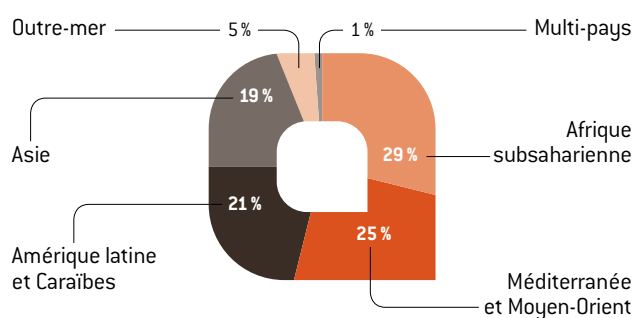
(en M€) au 31 décembre 2012

**ENCOURS DE PRÊTS PAR SECTEUR**

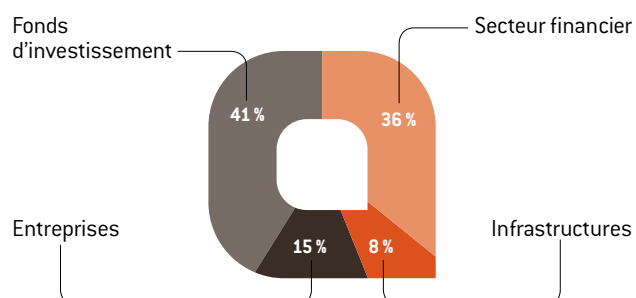
(en % du total de l'encours de prêts) au 31 décembre 2012

**ENCOURS DE PRÊTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

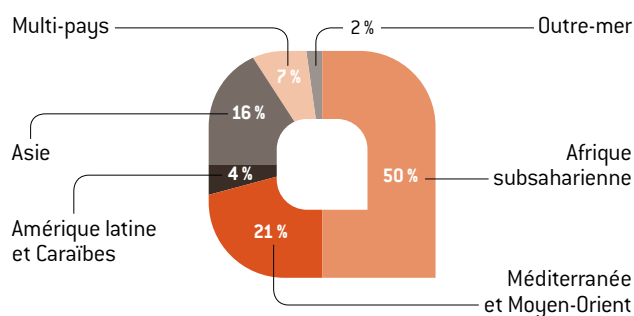
(en % du total de l'encours de prêts) au 31 décembre 2012

**PORTFEUILLE DE PARTICIPATIONS PAR SECTEUR**

(en % du portefeuille des souscriptions libérées) au 31 décembre 2012

**PORTFEUILLE DE PARTICIPATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

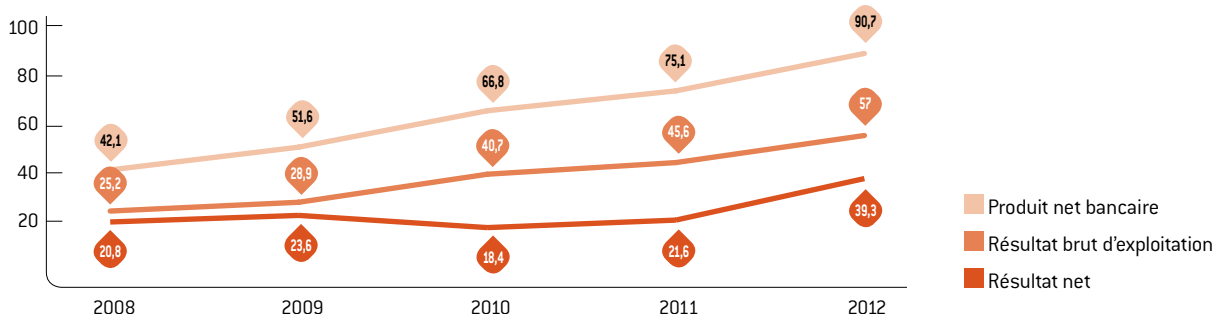
(en % du portefeuille des souscriptions libérées) au 31 décembre 2012



Les résultats financiers

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2008-2012

(en M€)



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en M€)

ACTIF	31/12/12	31/12/11
Trésorerie (à vue et à terme)	215,2	235
Total Prêts	2 751,9	2 360,8
Prêts aux établissements de crédit	1 432,5	1 228,4
Prêts à la clientèle	1 319,4	1 132,4
Obligations et autres titres	33,8	25
Participations	480,5	428
Autres actifs	11,8	13,6
TOTAL ACTIF	3 493,2	3 062,4
PASSIF	31/12/12	31/12/11
Dettes	2 603,5	2 214,4
Autres passifs	251,9	245,9
Provisions	53,5	52
Capitaux propres	584,3	550
TOTAL PASSIF	3 493,2	3 062,4

BILAN 2008-2012

(en M€)

2012	3 493
2011	3 062
2010	2 538
2009	1 985
2008	1 629

CRÉANCES DOUTEUSES 2008-2012

(en % de l'encours sur prêts)

2012	1,8 %
2011	1,3 %
2010	1,6 %
2009	2,6 %
2008	3,9 %

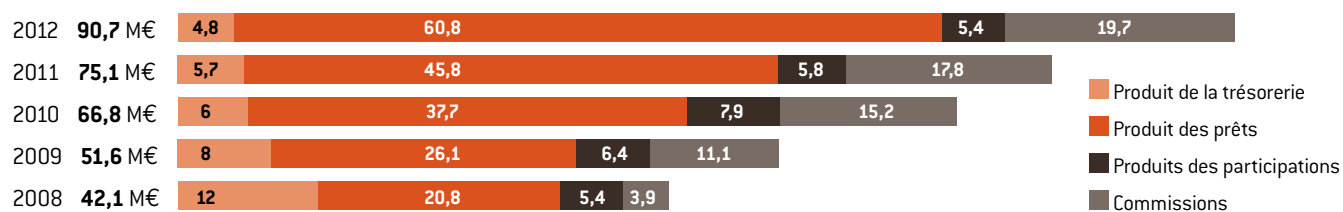
COEFFICIENT D'EXPLOITATION 2008-2012

(en %)

2012	37,2 %
2011	39,4 %
2010	39,1 %
2009	44 %
2008	40,2 %

PRODUIT NET BANCAIRE 2008-2012

(en M€)

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012**

(en M€)

	31/12/12	31/12/11
Produits de la trésorerie	4,8	5,7
Produits des prêts, garanties et autres titres (nets)	61,7	46,3
Produits des participations	5,4	5,8
Commissions nettes	19,7	17,7
Autres	-0,9	-0,4
PRODUIT NET BANCAIRE	90,7	75,1
Frais généraux	-33,7	- 29,5
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	57	45,6
Coût du risque	-7,5	- 12,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	49,5	32,9
Résultat/cession d'actifs	7,3	1,2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	56,8	34,1
Résultat exceptionnel	0,4	0,2
Impôts sur les sociétés	-17,9	- 12,6
RÉSULTAT NET	39,3	21,6

Des opérations diversifiées

AFRIQUE AUSTRALE ET MADAGASCAR

■ Afrique du Sud	Prêt destiné au financement d'une centrale solaire à tour	Énergie	264 MZAR
■ Afrique du Sud	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance du portefeuille de PME d'un groupe bancaire	Banque	20 M€
■ Île Maurice	Prise de participation pour soutenir l'expansion d'une banque en Afrique de l'Est	Banque	66,5 MMUR
■ Île Maurice	Prise de participation dans une société d'imprimerie	Industrie	150 MMUR
■ Namibie	Ligne de crédit destinée au développement d'une institution financière spécialisée dans les micro-prêts éducatifs	Microfinance	50 MZAR

AFRIQUE CENTRALE ET DE L'EST

■ Kenya	Prêt destiné à soutenir le projet d'efficacité énergétique d'une société de référence dans le secteur de l'emballage souple	Industrie	5 MUS\$
■ Ouganda	Prêt destiné au financement de la croissance d'une entreprise sucrière	Agro-industrie	23 MUS\$
■ RDC	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque commerciale	Banque	10 MUS\$
■ Rwanda	Prise de participation dans une banque universelle	Banque	3 Md RFW
■ Tanzanie	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque universelle	Banque	5 MUS\$
■ Tanzanie	Ligne de crédit destinée au financement de l'activité de crédit à long terme d'une banque commerciale	Banque	15 MUS\$

AFRIQUE DE L'OUEST

■ Côte d'Ivoire	Prêt destiné au financement de la modernisation et de l'expansion d'un aéroport	Transport	15 M€€
■ Côte d'Ivoire	Prêt destiné au financement de l'extension d'une centrale électrique par l'ajout d'un cycle combiné	Énergie	58 MUS\$
■ Côte d'Ivoire	Lignes de garanties à une société de crédit-bail pour soutenir son activité à destination des PME	Banque	7 M€€
■ Ghana	Ligne de crédit à une société financière dédiée au financement de l'activité de prêts immobiliers	Institution financière	7 MUS\$
■ Ghana	Ligne de crédit à un acteur clé du marché du crédit immobilier	Institution financière	7 MUS\$
■ Ghana	Prêt destiné au financement de l'extension d'une centrale à gaz	Énergie	37 MUS\$
■ Ghana	Prêt subordonné pour soutenir la croissance et consolider le bilan d'une banque universelle	Banque	9 MGHS
■ Nigéria	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque universelle	Banque	15 MUS\$
■ Nigéria	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque commerciale	Banque	25 MUS\$

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

■ Brésil	Prise de participation dans une banque avec un positionnement fort dans les secteurs agro-industriels et des énergies renouvelables	Banque	10 M€
■ Costa Rica	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance du portefeuille agricole d'une banque	Banque	7 MUS\$
■ Équateur	Ligne de crédit dédiée au financement de la croissance du portefeuille de microfinance d'une banque	Microfinance	20 MUS\$
■ Honduras	Ligne de crédit à une banque destinée au financement de son portefeuille de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique	Banque	20 MUS\$
■ Nicaragua	Prêt destiné au financement d'un projet éolien	Énergie	26,5 MUS\$
■ Panama	Prise de participation dans un fonds de capital-investissement pour financer deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau	Énergie	9 MUS\$
■ Pérou	Ligne de crédit destinée à soutenir le développement d'une banque spécialisée sur les microentreprises et les très petites entreprises	Microfinance	16,5 MPEN / 6 MUS\$
■ Pérou	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance du portefeuille agro-industriel d'une banque	Banque	20 MUS\$
■ Rép. Dominicaine	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque commerciale	Banque	15 MUS\$

ASIE	■ Cambodge	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance du portefeuille d'une institution de microfinance	Microfinance	11,7 Md KHR
	■ Cambodge	Ligne de crédit destinée à soutenir la croissance d'une banque commerciale	Banque	10 MUS\$
	■ Chine	Prêt destiné à soutenir le développement d'un processeur et exportateur de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique	Agro-industrie	10 MUS\$
	■ Inde	Prêt destiné au financement d'usines de traitement des déchets solides municipaux	Déchets	20 MUS\$
	■ Inde	Prêt destiné au financement d'une unité énergétique de récupération des gaz chauds d'une cimenterie	Industrie	12 M€€
	■ Inde	Prise de participation dans une société spécialisée dans la production d'électricité à base d'énergies renouvelables	Énergie	825 MINR
	■ Inde	Prêt et prise de participation destinés au développement de l'activité d'une société privée du secteur éducatif	Éducation	40 MUS\$ / 280 MINR
	■ Inde	Prise de participation dans un fonds dédié à la microfinance et à l'inclusion financière en Asie du Sud	Microfinance	2,5 MUS\$
	■ Inde	Prêt destiné au financement d'un projet solaire à concentration	Énergie	5,8 MUS\$
	■ Inde	Prise de participation dans la holding d'un groupe de microfinance	Microfinance	54 MINR
	■ Indonésie	Prêt destiné au financement de l'extension d'une centrale électrique à cycle combiné	Énergie	27,5 MUS\$
	■ Indonésie	Ligne de crédit destinée au financement de la croissance du portefeuille d'une institution de microfinance	Microfinance	50 Md IDR
	■ Mongolie	Prêt destiné au financement d'un projet de ferme solaire	Énergie	5 MUS\$
	■ Sri Lanka	Ligne de crédit à une banque commerciale destinée au financement de son portefeuille de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique	Banque	20 MUS\$
MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT, CAUCASE	■ Égypte	Prêt et obligations convertibles destinés au financement d'une société agro-industrielle	Agro-industrie	65 MUS\$
	■ Géorgie	Ligne de crédit à une banque commerciale destinée au financement de son portefeuille dans le secteur de la santé	Banque	20 MUS\$
	■ Irak	Prêt destiné au financement de la réhabilitation d'une cimenterie	Industrie	20 MUS\$
	■ Liban	Prêt à un groupe hospitalier destiné au financement de deux centres de soin	Santé	15 MUS\$
	■ Maroc	Prise de participation dans un fonds de capital-investissement dédié aux PME marocaines	Capital-Investissement	30 MMAD
	■ Tunisie	Prise de participation dans une école privée d'ingénieurs	Éducation	4 MTND
	■ Turquie	Ligne de crédit avec une société de crédit-bail destinée au financement de projets d'énergie propre et d'efficacité énergétique	Institution financière	20 M€€
	■ Turquie	Prêt destiné au financement de la construction, de l'exploitation et de la maintenance d'une ferme éolienne	Énergie	31 M€€
	■ Turquie	Prêt destiné au financement d'une société de négoce de matières premières	Agro-industrie	15 MUS\$
MULTI-PAYS	■ Afrique subsaharienne	Prise de participation dans la filiale africaine d'un groupe pharmaceutique	Santé	12,5 MUS\$
	■ Afrique subsaharienne	Prêt destiné au développement d'une société de produits nutritionnels	Agro-industrie	4 M€€
	■ Afrique subsaharienne	Subvention destinée à financer l'assistance technique d'un fonds d'investissement dédié au financement des PME	Fonds d'investissement	250000€
	■ Afrique subsaharienne	Prêt destiné au financement d'un groupe de bancassurance	Institution financière	25 M€€
	■ Afrique subsaharienne	Prise de participation dans un fonds d'investissement dédié au financement des PME	Fonds d'investissement	7 M€€
	■ Afrique subsaharienne	Ligne de crédit dédiée au financement à long terme d'une banque commerciale	Banque	32,5 MUS\$
	■ Méditerranée et Moyen-Orient	Prêt destiné au financement d'une entreprise de négoce de matières premières	Agro-industrie	40 MUS\$
	■ Global	Prise de participation dans une banque spécialisée dans le financement des microentreprises et des PME	Microfinance	5 M€
	■ Global	Prise de participation dans un réseau de banques commerciales	Banque	1,5 M€
OUTRE-MER	■ Global	Prise de participation dans un fonds dédié aux PME en Afrique Australe	Capital-Investissement	5 MUS\$
	■ La Réunion	Souscription à l'émission d'obligations convertibles d'une société d'aménagement	Immobilier	8,5 M€

Rendre compte de l'activité

PROPARCO propose une information riche et complète sur son activité à travers son site Internet et ses brochures institutionnelles.

BROCHURES INSTITUTIONNELLES

PROPARCO décline une gamme de brochures institutionnelles sur ses régions et ses secteurs d'intervention.

- PROPARCO dans la région du Mékong
- PROPARCO en Afrique subsaharienne
- PROPARCO au Maghreb et au Moyen-Orient
- Soutenir la microfinance responsable
- Financer l'accès à une énergie durable
- FISEA : s'impliquer et s'investir aux côtés des entreprises africaines

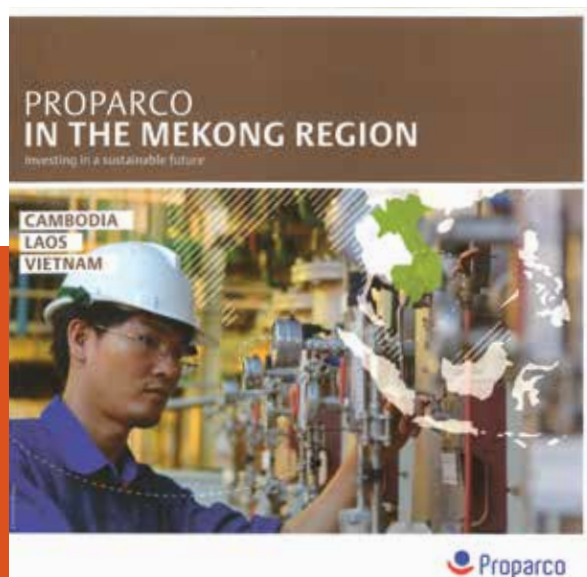
Téléchargez nos plaquettes sur www.proparco.fr

SITE INTERNET

Lancé début 2011, le site de PROPARCO donne accès à une grande variété d'informations sur son offre, son approche et son activité auprès du secteur privé.

Une présentation claire, simple et facile d'utilisation permet de découvrir ses projets à travers des fiches, des photos, des vidéos et des témoignages. Des communiqués de presse sont régulièrement diffusés pour informer les internautes des dernières actualités de PROPARCO sur les quatre continents. Des portails régionaux, accessibles en un clic, offrent des informations plus détaillées sur son intervention dans chaque zone géographique. Le site institutionnel s'attache à valoriser, dans tous ses contenus, le sens et la finalité de l'action de PROPARCO

Venez nombreux découvrir notre site Internet et suivre l'actualité de PROPARCO.



Promouvoir les débats

SECTEUR PRIVÉ & DÉVELOPPEMENT

Publication unique en son genre, *Secteur Privé & Développement* (SP&D) est une revue bimestrielle destinée à analyser et à comprendre les mécanismes par lesquels le secteur privé peut contribuer au développement des pays du Sud.

SP&D confronte, à chaque numéro, les opinions et savoirs d'auteurs aux horizons variés provenant du monde de la recherche, du secteur privé, d'institutions de développement et de la société civile. Éditée par PROPARGO, la revue comprend 6 à 8 articles autour d'un thème unique. À travers la diversité des thèmes abordés tels que l'accès à l'eau, la téléphonie mobile ou les marchés financiers, SP&D s'est progressivement imposée comme une publication de référence sur le rôle du secteur privé dans le développement des pays du Sud. Disponible gratuitement en anglais et en français, SP&D compte aujourd'hui 10 000 lecteurs, dont 3 500 abonnés.

Abonnez-vous à la revue *Secteur Privé & Développement* sur www.proparco.fr

Retrouvez le blog de la revue sur blog.revue-secteur-prive-developpement.fr

- N° 15 Les déchets : quels enjeux pour les pays en développement ?
- N° 14 Exploitation, valorisation et préservation de la forêt : quel équilibre ?
- N° 13 Comment favoriser le développement des filières agricoles et agro-industrielles en Afrique subsaharienne ?
- N° 12 Le capital-investissement contribue-t-il au développement de l'Afrique ?
- N° 11 L'assistance technique au service du secteur privé : un outil de développement.
- N° 10 Le ciment, entre responsabilité écologique et impératifs économiques.
- N° 9 Le rôle du secteur privé dans le développement du rail africain.
- N° 8 Le secteur minier, un levier de croissance pour l'Afrique ?
- N° 7 Faut-il promouvoir le tourisme dans les pays en développement ?
- N° 6 Capital-investissement et énergies propres : catalyser les financements dans les pays émergents.
- N° 5 Les marchés financiers en Afrique : véritable outil de développement ?
- N° 4 La téléphonie mobile dans les pays en développement : quels impacts économiques et sociaux ?
- N° 3 Quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeux sociaux dans le secteur de la microfinance ?
- N° 2 Quel rôle pour le secteur privé pour l'accès à l'eau potable dans les pays en développement ?
- N° 1 Le financement des PME dans les pays en développement.



Responsable de la publication

Fanette Bardin

Rédactrice

Lyne Khabbaz

Conception et réalisation

POLYNOME.fr

Crédits photos

aaM Photography Ltd/Istock (p.40, 41)
AFD (p.10, 31, 44)
AFD Agence Libreville (p.44)
Barbey B./Magnum (p.20, 45)
Baudran E. (p.2, 10)
BEL (p.11)
Berger C. (p.49)
Chinaface/Getty images (p.19)
Churchill R./Istock (p.51)
Claudia Meythaler (p.16)
Corbisrfancy/Fotolia (p.2, 3, 28, 29)
Cotz/Fotolia (p.23)
Drainville A./Flickr (p.24)
E+/Getty Images (couverture, 4^e de couverture)
Ezzerelli I. (p.3, 52, 53)
Getty Images (couverture, 4^e de couverture)
Haider A./Epa/Corbis (p.42)
Henk Badenhurst/Getty Images (p.44)
hfng/Istock (p.45)
Kabré P. (p.22)
Lefkowitz L. (p. 50)
Marchal P./Anakao Press (p.45)
Marchal P. (p.27)
Marco2811/Fotolia (p.61)
Meyerson A./Getty Images (p.2, 3, 9)
PicturePast/Fotolia (p.46, 47)
Port Autonome de Dakar, DR. (p.26)
Plourde Dehaumont J. (p.37)
Rastoin P.-E. (p.4, 5, 10, 25, 32, 33, 39, 42, 44)
Reveilliez O. (p.36)
Reytinas Q. (p.37)
Segui D. (p.11)
Sergey Galyonkin/Flickr (p.43)
Shock/Fotolia (p.21)
Swanepoel J./Fotolia (p.18)
Tao Images Limited/Getty Images (p.2, 3, 14, 15)
Tomio Takahashi/Getty Images (p.34, 35)
Zumstein Mickaël/Agence Vu (p.48)

Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et non minérales.

SIÈGE

PARIS

151, rue Saint-Honoré
75001 Paris
Tél. : +33 1 53 44 31 08
Fax : +33 1 53 44 38 38
Mail : proparco@proparco.fr

ASIE

Asie du Sud

DELHI

1A Janpath
Delhi, 110 011 India
Tél. : +91 11 23 79 3747
Fax : +91 11 23 79 3738
afdnewdelhi@afd.fr
Emmanuelle Riedel Drouin

Asie du Nord et du Sud-Est

BANGKOK

Exchange Tower,
Unit 3501-02,
35th floor
388 Sukhumvit Road,
Klongtoey
Bangkok 10110, Thailand
Tél. : +66 2 663 60 90
Fax : +66 2 663 60 77
afdbangkok@afd.fr
Pierre-Alain Pacaud

Chine

PÉKIN

7th Floor, Block C,
East Lake Villas,
35 Dongzhimenwai Dajie,
Dongcheng District
100027 Beijing, China
Tél. : +86 10 84 51 12 00
Fax : +86 10 84 51 13 00
afdpekin@afd.fr

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Est

NAIROBI

Top Plaza – Kindaruma Road –
Off Ngong Road
P.O. BOX 45955 –
00100 Nairobi, Kenya
Tél. : +254 20 259 29 09
+254 20 259 29 13
+254 20 271 12 34
Fax : +254 20 259 29 08
afdnairobi@afd.fr
Guédi Aïnaché

Afrique de l'Ouest

ABIDJAN

Boulevard François Mitterrand
01 BP 1814 Abidjan,
Côte d'Ivoire
Tél. : +225 22 40 70 40
Fax : +225 22 44 21 78
proparcoabidjan@proparco.fr
Julien Lefilleur

Nigéria

LAGOS

C/o Consulate General of France
1, Oyinkan Abayomi Drive,
Ikoyi, Lagos, Nigeria
Tél. : +234 81 60 54 65 50
afdabuja@afd.fr
Olivier Follin

Afrique australe et Madagascar

JOHANNESBOURG

Ballywoods Office
Park Ironwood House,
1st Floor
29 Ballyclare Drive, Bryanston
P.O. Box 130067 - Bryanston
2021 Johannesburg
South Africa
Tél. : +27 11 540 71 00
Fax : +27 11 540 71 17
proparcojohannesbourg@afd.fr
Christophe Blanchot

Afrique centrale

DOUALA

96, rue Flatters
Immeuble Flatters,
2^e étage, Suite 201
BP 2283 Douala, Cameroun
Tél. : +237 33 42 06 26
Fax : +237 33 42 06 25
Ludovic Joncheray

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

Tunisie

TUNIS

Immeuble Melika
Rue du Lac Vindeurmere
Tunis, Tunisie
1053 Les Berges du Lac
Tél. : +216 71 861 799
Fax : +216 71 861 825
afdtunis@afd.fr

Méditerranée

CASABLANCA

15, avenue Mers-Sultan
20130 Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 29 53 97
Fax : +212 522 29 53 98
afdcasablanca@afd.fr
Amaury Mulliez

Moyen-Orient et Caucase

LE CAIRE

10 Sri Lanka Street
Zamalek Cairo, Egypt
Tél. : +202 27 35 17 88
Fax : +202 27 35 17 90
afdlecaire@afd.fr
Thomas Eloy

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Amérique du Sud

SÃO PAULO

Edifício çiragan Office
Alameda Ministro Rocha
de Azevedo, 38 – 11^o andar
01410-000 – São Paulo,
SP – Brasil
Tél. : +55 11 2532 - 4751
Fax : +55 11 3142 - 9884
afdsaopaulo@groupe-afd.org
Myriam Bouslama

Amérique centrale et Caraïbes

MEXICO

Torre Omega –
Campos Eliseos 345, piso 5,
Col. Chapultepec Polanco,
11560 México D.F., México
Tél. : +52 55 91 38 89 53
afdmexico@afd.fr
Matthew Saville



GROUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

151, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
Tél. : +33 1 53 44 31 08 – Fax : +33 1 53 44 38 38
www.proparco.fr